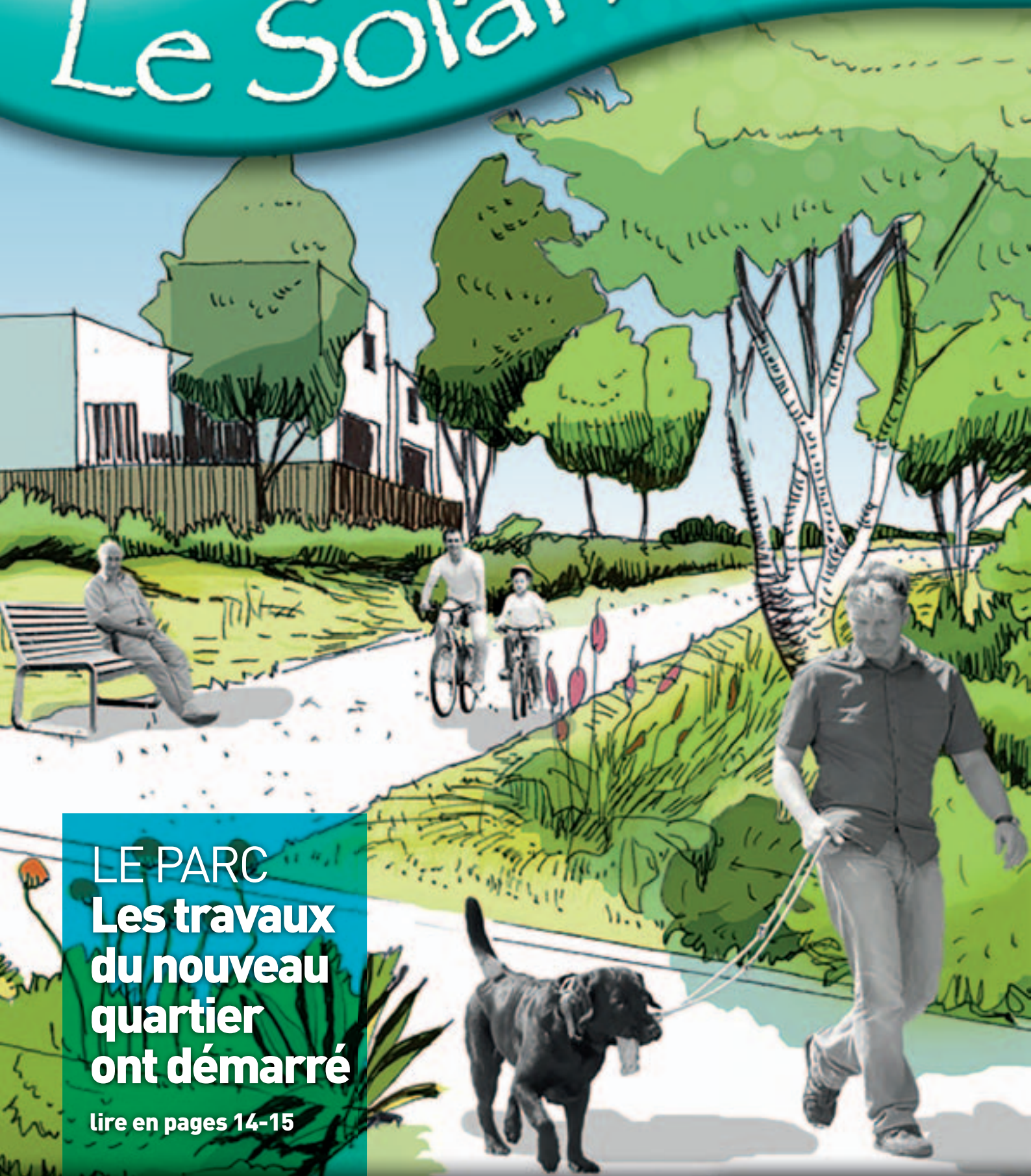


Le Solarien



LE PARC
Les travaux
du nouveau
quartier
ont démarré

lire en pages 14-15



Au sommaire

L'équipe municipale	p. 02
Commission Finances / p. 03 à 05	
Le budget prévisionnel 2017	p. 03
Fonctionnement et investissement	p. 04
L'analyse des comptes 2016	p. 05
Commission Cadre de Vie • Développement Urbain / p. 06 à 13	
Soliers s'engage pour l'environnement	p. 06
Proximité et sécurité	p. 09
Les aménagements et les manifestations	p. 10
Le projet de ZAC d'habitat	p. 14
Commission Travaux • Patrimoine / p. 16 à 17	
Gestion et entretien du Patrimoine	p. 16
Commission Vie Scolaire • Petite Enfance / p. 18 à 23	
L'Ecole Maternelle & L'Ecole Élémentaire	p. 18
Restauration Scolaire	p. 19
Le Temps Périscolaire	p. 20
Le Temps Péri-éducatif	p. 21
Le Conseil Municipal Jeunes	p. 23
Commission Jeunesse / p. 24 à 28	
La bibliothèque	p. 25
Centre de loisirs	p. 26
Local Jeunes	p. 28
Commission Vie locale • Les Associations Solariennes / p. 30 à 38	
APE Récréatif	p. 30
Comité des Fêtes de Soliers	p. 31
Caen Sud GR	p. 32
Tremplin	p. 33
Bacchanale	p. 34
Le Cœur de Soliers	p. 34
Les Anciens Combattants	p. 35
Familles rurales	p. 35
Judo Club de Soliers	p. 36
Bourguébus Soliers FC	p. 37
Tennis Club de Soliers	p. 38
Comité de Jumelage	p. 39
Soliers Loisirs	p. 39
Rockraideurs de Soliers	p. 40
Lundis Rando & Tennis de table	p. 40
Commission Vie sociale • Personnel / p. 41 à 44	
ADMR	p. 41
Emploi & Espace Emploi	p. 42
Le CCAS	p. 43
Etat Civil	p. 44
Le personnel communal	p. 44
Relais Assistantes Maternelles	p. 46
Communauté Urbaine Caen la mer / p. 47	
L'école « Musique en Plaine »	p. 47
Environnement / p. 48	
Gestion des déchets	p. 48

« 2018, année de grandes

Ce Solarien revêt pour moi-même et l'ensemble de votre Conseil municipal un caractère particulier. En effet, cela fait dix ans que Vous avez choisi de nous faire Confiance ! Et depuis dix ans, nous nous appliquons chaque jour à servir Soliers et défendre son Identité et ses Valeurs.

Depuis dix ans, nous mettons en œuvre les projets et actions à entreprendre pour développer de façon harmonieuse, réfléchie et maîtrisée notre village, avec le souci constant de l'amélioration de la Qualité et du Cadre de vie des Solariens. Et toujours avec transparence, convivialité, mais aussi exigence, rigueur et équité. Cette année encore, et malgré les baisses continues des dotations de l'Etat, nous avons développé nos projets et assuré la qualité des services que nous vous devons sans augmentation des taux d'imposition ! Nous avons géré au plus juste notre budget, euro par euro.

C'est grâce à cette gestion rigoureuse que nous avons pu cette année accéder à la demande de nos enfants, et notamment des jeunes du CMJ et créer le Skate Park !

Nous avons également procédé à de nombreux aménagements au sein de l'école, dont une nouvelle salle de sieste pour le confort des plus petits, et surtout, à la demande de nos enseignants, à l'installation d'un équipement informatique et connecté couplé à des vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les salles du primaire de façon à favoriser et rendre plus ludiques et stimulants leurs enseignements. Nous avons également décidé, après concertation avec les représentants de parents d'élèves et les enseignants, de revenir l'année prochaine à la semaine

de quatre jours, comme d'ailleurs toutes les écoles de toutes les communes de l'agglomération caennaise.

Nous avons poursuivi nos travaux de mise aux normes et d'accessibilité de nos bâtiments en rénovant entièrement la bibliothèque, et réalisé l'aménagement des sites de dépôt d'apport volontaire. J'ajoute que, pour en finir définitivement avec les nombreux actes d'incivilité que nous y constatons malheureusement, ces sites sont équipés de dispositifs de vidéosurveillance.

Les logements sociaux situés rue de la Résistance ont été entièrement réhabilités ; demain ce seront comme prévu ceux du quartier du Stade.

Les services voirie de notre nouvelle Communauté urbaine ont mené à bien :

- la réalisation de la dernière tranche de voie partagée cycles-piétons rue des Ecoles, permettant désormais la continuité à l'intérieur du Bourg de toutes les pistes cyclables maillant notre Territoire,
- la rénovation de plusieurs rues dont la rue des Canadiens et la rue des Quatre Saisons,
- la sécurisation de la rue de la Chapelle à Four,
- l'aménagement des parkings de l'ancienne Poste et de la Salle polyvalente,
- ainsi que la création de stationnements supplémentaires rue Mendès France.

S'inscrivant dans notre projet " Culture jeunes ", nos ados ont eu l'occasion, après Londres l'année dernière, de visiter cette année Paris et quelques-uns de ses sites les plus remarquables : le Louvre, le musée Grévin mais aussi le Champ de Mars et la Tour Eiffel, Montmartre, les Champs Elysées, sans oublier les Galeries Lafayette !

Enfin, le projet de construction d'une école de musique que j'avais initié en tant

réalisations »

que Président de Plaine Sud a bien été repris par Caen la mer et est aujourd'hui achevé : notre Territoire dispose désormais d'un établissement culturel d'enseignement artistique conçu et dédié à la pratique et à l'enseignement musical, équipé de salles de cours, d'un studio d'enregistrement et d'un auditorium.

Mais nous l'avons également conçu afin qu'il permette de développer l'accès à la musique pour les personnes en situation de handicap par le biais d'ateliers autour d'instruments adaptés, en partenariat avec le pôle musique et handicap du conservatoire de Caen et pour qu'il devienne un pôle de développement des pratiques amateurs (Orchestre, Chorale, musique traditionnelle ...), mais aussi un pôle référent et ressources dans les Musiques Actuelles.

L'évènement marquant de cette année a sans nul doute été la fusion de notre CdC Plaine Sud de Caen avec la communauté d'agglomération Caen la mer et la CdC de Thue et Mue pour donner naissance à notre nouvelle communauté urbaine.

Notre destin est désormais lié à celui des 267 000 habitants de notre nouveau Territoire, et de ses cinquante nouvelles communes, petites ou grandes, riches ou moins, chacune avec son identité et ses Valeurs, et toutes animées par la même volonté de construire ensemble !

Aujourd'hui, plus aucune des huit communes de notre Territoire ne regrette ce choix :

- nous bénéficions de tous les services de transport en commun et de ses nombreux avantages ;
- nos budgets communaux ont largement profité des mannes de l'Agglo ;
- nous conservons nos avantages acquis ;
- nous profitons de la mutualisation et de l'expertise des services ;
- nos compétences ont toutes été reprises ;
- tous les emplois de nos agents de Plaine Sud ont été préservés ;
- et surtout la voix de chaque commune y a le même poids, petite ou grande ! Et rien ne sera jamais imposé à une commune.



Cette année 2018 sera celle de la concrétisation des nombreux projets que nous avons initiés ensemble.

Ensemble, nous avons réfléchi, échangé lors de nos réunions de quartiers pour dessiner notre Soliers de Demain.

Les travaux d'aménagement de notre ZAC urbaine commencent.

Ce nouveau quartier, nous l'avons baptisé tout simplement « Le Parc » !

Parce que c'est bien dans un écrin de verdure, un environnement de qualité, pensé pour la qualité de vie de ses habitants, avec des voiries sécurisées, des cheminements piétons et cycles sécurisés que nous proposerons un choix de logements et de maisons de tous types, pour tous les budgets, pour toutes les générations. Notre partenaire Normandie Aménagement a déjà entamé la commercialisation des terrains et nous verrons les premières constructions sortir de terre après l'été.

Et parce que le Soliers de Demain est porteur d'avenir et de développement, d'autres professionnels nous font confiance et souhaitent désormais nous accompagner. C'est ainsi qu'un pôle de santé viendra dans ce Parc, pérenniser et accroître l'offre de soins sur notre commune, tout ceci en concertation avec nos professionnels de santé ; et que des logements sociaux seront construits très prochainement près du stade, mais également un lotissement mixte composé de 25 terrains à construire et d'habitat groupé.

Mais il n'y a pas que les professionnels du développement immobilier ou du logement social qui adhèrent au choix de développement de notre commune, les entrepreneurs aussi ! modèle économique que nous avons choisi et le positionnement que nous avons défendu

pour notre Zone d'activités économiques Eole séduisent de nombreux porteurs de projet. Les demandes affluent, et même le Marché de Gros de Caen souhaite nous rejoindre.

Comme quoi nous avons bien eu raison de ne pas sacrifier notre Territoire en reniant notre vision d'un développement économique réfléchi et durable.

Enfin, je tiens à vous adresser à Vous tous, mes remerciements pour la Solidarité dont vous faites toujours preuve, votre Générosité pour les plus défavorisés et votre implication à soutenir ceux qui souffrent.

Tous, Solariens, associations, CMJ, personnel de la commune, professionnels et commerçants, vous donnez de votre temps et participez à chaque fois qu'on fait appel à Vous :

- la braderie de la bibliothèque au profit des « Petits Princes »
- les défis des Rock raideurs en soutien à « Léa Princesse éternelle »
- la collecte de plus d'une tonne de vêtements par la Chiffo pour aider à la réinsertion de travailleurs
- vos actions et dons de plus de 10 000€ pour le Téléthon
- la collecte par nos enfants du CMJ de plus de 400 kg de nourriture et produits de première nécessité au profit du Secours Populaire
- et encore les Solariens de 18 à 70 ans qui donnent leur sang à chaque occasion presque deux fois plus que la moyenne nationale.

C'est cela Soliers : son Identité et ses Valeurs !

Merci à Vous !

Bien cordialement,
Philippe Jouin

Organigramme



Budget prévisionnel 2017...



LE MOT DE L'ÉLU

Pour notre quatrième année de mandat, j'ai le plaisir de vous présenter les finances communales avec un souci de simplicité et de transparence. Je rappelle que ce rapport annuel est une démarche volontaire de la commune destinée à rendre compte de l'activité et des finances de l'année écoulée, facilitant ainsi l'accès à chaque Solarien qui pourra se faire une idée précise de l'état de nos finances.

« Budget prévisionnel 2017 » et « Compte de Résultat 2016 » sont les deux grands volets de cette présentation.

Le budget primitif 2017 a été adopté en Conseil Municipal le 29 mars 2017. La situation financière de la commune reste saine même si nous sommes confrontés à des contraintes budgétaires de plus en plus fortes :

Depuis 5 ans les dotations de l'état baissent et les charges augmentent; aussi notre marge de manœuvre se dégrade et nous devons freiner nos investissements.

Acte fort de la vie locale, ce budget équilibré de plus de 2,5 millions d'euros, dont plus de 340 000 € sont consacrés au programme d'investissement, prend en compte tous les aspects de l'action solarienne tant en matière de cadre de vie que d'action éducative, d'animation de la commune et de soutien au mouvement associatif ou encore dans le domaine social.

Sans augmenter la pression fiscale, nous enregistrons une dégradation de notre capacité d'autofinancement ; malgré tout notre niveau d'endettement reste modéré et l'avenir s'annonce meilleur :

- Notre Zac d'habitation « Le Parc » autofinancée par notre partenaire Normandie Aménagement, est bien née et renforcera nos recettes fiscales.

- La zone d'activités Eole suscite aussi un engouement ; de nombreuses entreprises devraient s'y implanter apportant une contribution financière à la commune bien que la compétence reste à la C.U. Caen la mer.

Merci à Aurélie Pilfert agent administratif en charge de la comptabilité et à Mme Séverine Lentengne Directrice Générale des Services pour leur contribution; nous nous sommes efforcés de répondre aux multiples attentes des Solariens tout en maintenant l'équilibre financier. Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Louis Marie,
Conseiller délégué aux finances

La Commission « Finances »

Elle est justement chargée d'étudier et d'évaluer les recettes et les dépenses de la commune pour une année donnée et de préparer le budget primitif communal. Celui-ci sera présenté au Conseil Municipal pour son adoption par vote après délibération et fixation des taux d'imposition communaux.

Néanmoins tout au long de l'année, le budget peut être ajusté ; le conseil municipal vote alors les décisions modificatives.

En fin d'exercice budgétaire, elle établit le compte administratif (bilan financier de la commune), en conformité avec le compte de gestion présenté par le trésorier de Mondeville.



Le Développement en cours de la ZAC Eole, bien que de compétence Caen la mer, apportera une contribution financière non négligeable en terme de recettes à la commune.

BON À SAVOIR

80 % DES FOYERS BÉNÉFICIERONT D'UNE SUPPRESSION DE LEUR TAXE D'HABITATION SUR LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE EN 3 ANS À PARTIR DE 2018.

La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des redevables consistera en un dégrèvement progressif pour les foyers concernés jusqu'à une sortie totale de l'impôt en 2020, à raison d'un tiers par an. Ainsi, les bénéficiaires de la mesure verront leur taxe d'habitation baisser d'un tiers en 2018. La limite à ne pas excéder est fixée à 30 000 euros de revenus annuels pour un célibataire, soit 27 000 euros de revenu fiscal de référence (RFR). Le plafond est porté à 48 000 euros de revenus annuels pour les couples, c'est-à-dire 43 000 euros de revenu fiscal de référence, et à 54 000 euros pour un couple avec 1 enfant (49 000 euros de revenus fiscal de référence).

Budget prévisionnel 2017...

Le 29 mars 2017 le conseil municipal de Soliers a adopté son budget primitif 2017. Cette année des impacts importants résultant de notre intégration à la communauté urbaine de Caen la mer depuis le 1^{er} janvier 2017 auront des effets bénéfiques sur nos finances :

- Dépenses prises en compte par la C.U. : Défense incendie, fourrière, Fonds de ressources intercommunales, éclairage public,
- Recettes nouvelles : Subvention

communautaire, recette fond national. L'apport global net de notre fusion avec Caen la mer sur nos finances communales pèse plus de 100 000 €.

Ce budget a été bâti en collaboration étroite élus-services, et ce dans le respect des grands équilibres budgétaires garants de finances durables avec les grandes orientations suivantes :

- L'intérêt général et la préservation des services rendus au public

- Vérifier que nos dépenses n'augmentent pas plus vite que nos recettes.
- Pas d'augmentation des 3 taxes communales.

Ce document retrace les prévisions et les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année 2017 en sections de fonctionnement et d'investissement sur proposition du maire. Comme l'impose la loi, les sections de fonctionnement et d'investissement ont été votées en équilibre et de façon sincère.

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année :

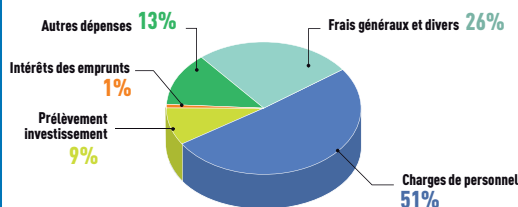
- Rémunération du personnel,
- Fournitures et consommation courante (papeterie, carburant, électricité, téléphone),
- Participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux, etc...), paiement des intérêts des emprunts et dettes et des frais financiers.
- Subventions aux associations
- FPIC : (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et communales) nouvelle taxe qui ne cesse de croître. et affecte notre auto financement.

Les recettes de fonctionnement disposent de ressources régulières constituées :

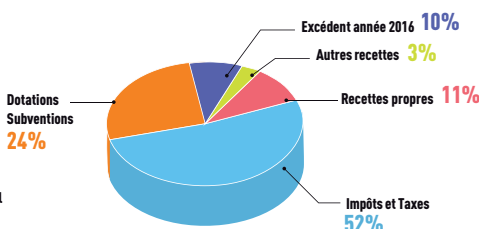
- Les recettes fiscales provenant des trois taxes directes (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) ; le maintien des taux de ces impôts ayant été voté une nouvelle fois par le conseil municipal.
- Les dotations de l'Etat (dotation globale de fonctionnement, dotation de développement rural...etc, qui sont en diminution constante conformément aux baisses des dépenses publiques décidées par l'état.
- Les participations diverses provenant d'autres organismes ou collectivités publics.
- Les produits d'exploitation des services publics (droits d'entrée dans les services, cantines, crèches, garderies, etc...),
- Les produits de l'occupation ou de l'utilisation du domaine ;

Budget de fonctionnement 2017 : 2 185 848 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

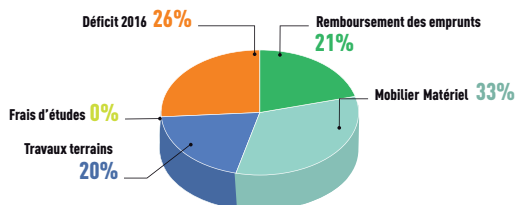


La section de fonctionnement doit répondre aux objectifs suivants :

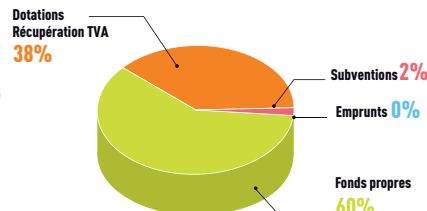
- Assurer le meilleur service quotidien aux Solaris
- Assurer le petit entretien courant du patrimoine
- Dégager un résultat suffisant pour permettre le financement des investissements.

Budget d'investissement 2017 : 345 334 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



La section d'investissement doit répondre aux objectifs suivants :

- Assurer le gros entretien du patrimoine de la commune (bâtiments, routes...)
- Assurer le développement harmonieux de la commune (cadre de vie)
- Assurer le remboursement de la dette

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification du patrimoine de la commune :

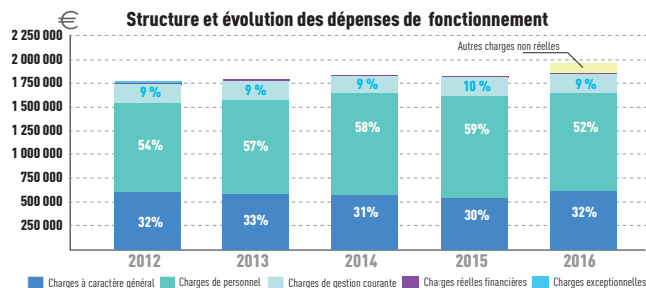
- Achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments ; acquisitions de bâtiments.
- Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.
- A noter que les travaux d'infrastructure (voirie, réseaux divers) sont de compétence CDC.

Les recettes d'investissement comprennent :

- Certaines taxes (Fonds Compensation TVA, Taxe Locale d'Équipement,...)
- Les ressources propres : le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (représente l'auto financement dégagé),
- Les subventions d'équipement DETR de l'état notamment pour le remplacement des fenêtres de notre école.
- L'emprunt.

...& analyse des comptes 2016

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



1 - Les dépenses de fonctionnement

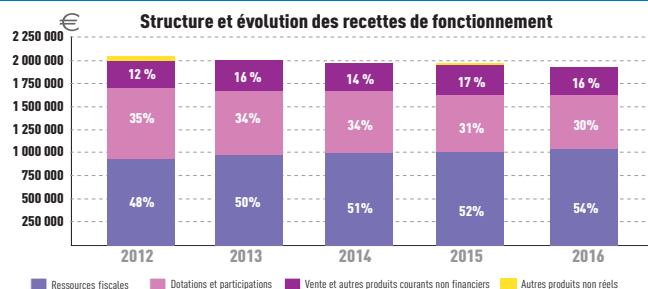
Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées de **+2,74 %** passant de 1 955 219 € à 2 008 224 €. Les dépenses de fonctionnement sont divisées en 5 catégories

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...) **(+ 15,64 %)**
2. Les charges de personnel (salaires

et charges sociales) **(- 6,03 %)**

3. Les charges de gestion courante (subventions et participations,...) **(+ 4,32 %)**
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...) **(+ 13,31 %)**
5. Les atténuations de recettes (reversements de fiscalité, etc...)

Structure et évolution des recettes de fonctionnement



2 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont quasi constantes passant de 2 047 909 € à 2 013 248 €

Les recettes de fonctionnement se divisent en 4 catégories :

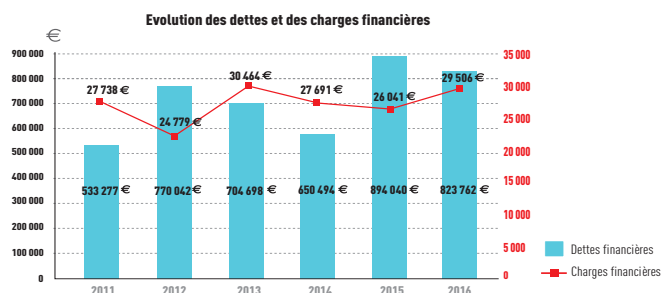
1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, FNGIR) **(+ 2,82 %)**
2. Les subventions et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF) **(- 5,29 %)**
3. Les produits courants (locations,

baux, revenus de l'exploitation, des services publics) **(- 11 %)**

4. Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations, etc...) **(- 17 %)**

Sont représentées ici les recettes budgétaires de la collectivité, que ces recettes soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement à l'image notamment des reprises sur amortissements et provisions).

Evolution des dettes et des charges financières

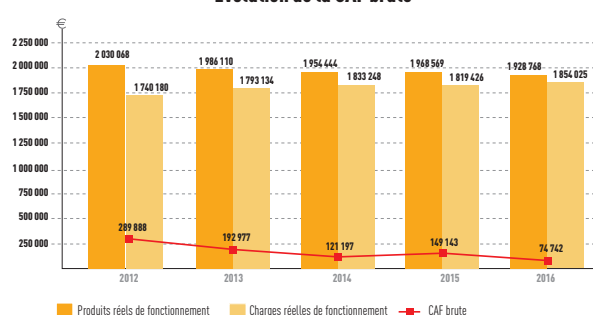


3 - L'autofinancement brut et net

La capacité d'autofinancement brute

La Capacité d'autofinancement [CAF] représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles. La CAF brute doit être en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

Evolution de la CAF brute



La capacité d'autofinancement nette (CAF nette)

La Capacité d'Auto Financement nette [CAF nette] représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour (auto)financer de nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est l'indicateur de gestion par excellence. Elle mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer en propre ses dépenses d'équipement.

4 - Endettement

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

1. des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
 2. des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).
- L'endettement de la commune a augmenté suite à l'emprunt contracté pour la rénovation du presbytère.**

Une année riche de réalisations...



LE MOT DE L'ÉLU

Comme à l'accoutumée, le moment est venu pour moi de vous faire partager en quelques lignes les événements importants et les sujets à fort enjeu qui selon moi ont marqué l'année 2017 sur notre territoire communal. La réussite de ces projets nous rappelle qu'il ne faut rien négliger et que le travail, l'écoute et la persévérance finissent toujours par payer.

Le poste d'élus, qui est limité dans le temps, a cette particularité de provoquer des moments exceptionnels lorsque l'on se trouve au cœur de l'événement et paradoxalement de créer une certaine frustration lorsque le projet sur lequel on a œuvré depuis plusieurs années, n'a pas la chance d'aboutir pendant la mandature.

Personnellement, et après une année 2016 difficile, en raison notamment des travaux d'assainissement sur la commune qui ont impacté notre vie sociale et économique, l'année 2017 aura constitué une année phare dans l'aboutissement de trois projets importants pour l'évolution du cadre de vie de notre commune. C'est une satisfaction d'autant plus grande que tous ces projets ont nécessité une réflexion collective de très longue date, un investissement de tous les instants et des choix stratégiques parfois difficiles à prendre mais toujours calculés dans l'intérêt du plus grand nombre.

Cette réussite est le fruit d'un travail collégial porté par l'ensemble de l'équipe municipale qui ne sait jamais désolidarisée, autour de son maire Philippe JOUIN.

Je retiens parmi ces dossiers importants, l'intégration de notre commune depuis le 1er janvier 2017 à la communauté urbaine de Caen la mer. Sujet épineux comme certains élus pouvaient l'annoncer à l'époque, le premier bilan de cette nouvelle organisation est

vraiment positif et prouve que les élus de Soliers ont fait le bon choix en acceptant de rejoindre la communauté urbaine. On pouvait craindre, quelques difficultés de tuilage sur certaines compétences importantes telles que les travaux de voirie et l'entretien des espaces verts. Ces deux compétences constituaient naguère les missions fortes de l'ancienne communauté de communes Plaine Sud. Cette crainte s'est vite estompée par la mise à disposition des budgets équivalents et celle d'une organisation de proximité

sur le territoire de Plaine Sud (commission et référents techniques délocalisés en lien direct avec les élus) qui a permis de faire aboutir très rapidement de nombreux projets. Outre ces deux exemples, notre commune bénéficie également des bus de ville grâce à une extension du réseau de transport en commun au sud de Caen. Ce nouveau service facilite le déplacement des populations dans le périmètre de notre bassin de vie. Enfin le lancement des travaux de la ZAC Eole 2 constitue aussi un élément supplémentaire qui contribue à démontrer l'intérêt de rejoindre une communauté urbaine qui maîtrise parfaitement les enjeux économiques à l'échelle d'un territoire plus large. Tous ces avantages n'ont pas impacté le budget communal, bien au contraire la part de mutualisation de certains services a permis de diminuer les charges de fonctionnement.

Le second projet porte sur le lancement de notre zone d'habitat. Après une période de 13 ans de réflexion, d'études et de procédures administratives dont la gestion a été confiée à la société « Normandie Aménagement », le quartier « le Parc » est né.

Sa diversification de logements, sa mixité sociale, son paysage bocager et ses aménagements naturels apporteront pour ses futurs habitants le vrai plaisir d'une vie à la campagne tout en bénéficiant des avantages de la ville. Des services de proximité pourraient également venir compléter cet environnement de qualité dont les travaux s'étaleront sur 15 ans.

L'aboutissement de ce projet est une vraie réussite pour tous les élus qui s'y sont investis. L'équipe municipale a toujours souhaité garder la main sur la maîtrise foncière d'un tel aménagement. Un développement abusif du territoire communal, sans calcul préalable pouvait être de nature à déstabiliser notre commune par une expansion brutale de la

population sans établir de corrélation avec les services mis à sa disposition. Le projet est aujourd'hui lancé et le succès des premières commercialisations montre toute son attractivité.

Enfin, je souhaite vous faire partager ma grande satisfaction quant à la finalisation du dossier du regroupement des conteneurs de tri sélectif. Ce dossier me tenait particulièrement à cœur depuis 2008, année de ma première prise de fonction d'élus, en charge du cadre de vie sur la commune. En effet, le dépôt illicite de déchets ménagers ou d'encombrants dans les chemins ruraux, à l'intérieur des bennes à déchets verts ou au pied des conteneurs de tri sélectif constituait à l'époque ma principale préoccupation. Outre la dégradation de l'environnement et la mauvaise image de notre commune, ces attitudes déplorablement d'une minorité de gens pouvaient rapidement mettre en péril le maintien de ce service de proximité.

Il était donc urgent de réfléchir à une solution qui puisse limiter ces actes d'incivilité, très coûteux pour la commune et très contraignants pour le syndicat de collecte compétent.

Après plusieurs réunions de la commission cadre de vie, les élus ont décidé de regrouper et d'aménager deux plateformes de tri sur notre territoire communal qui seront opérationnelles dès 2018 et surveillées 24h/24h par des caméras. Avec l'appui de la gendarmerie, des poursuites seront désormais systématiquement engagées à l'encontre des personnes ne respectant pas les lieux.

Pour conclure, je rappellerai que le bilan d'un élu ne serait rien sans l'appui et la motivation des salariés municipaux qui l'entourent. Ces derniers sont en contact permanent avec la population et nous remontent toutes les informations de terrain, indispensables à la réalisation de nos actions. Depuis mon premier mandat, j'ai toujours eu la chance de travailler avec des gens compétents et ayant un réel plaisir à exercer leurs missions. Ainsi, je souhaite remercier et mettre à nouveau en valeur la qualité du travail de notre équipe technique composée de Jérôme HOUEL, Kevin LEREY, Morgan CHAUVIN et de Sandra HAMEL qui assurent le lien journalier avec la population. Je n'oublierai pas de souhaiter beaucoup de réussite à notre nouvelle secrétaire générale, Séverine LENTENGNE qui a remplacé Gérald RAOUL depuis le mois de juin 2017.

Bien à vous

Philippe Le Rolland,
Adjoint au Cadre de vie
et référent Zone d'Habitat

...pour le bien-être des habitants

« Préservons et respectons notre environnement

Des projets écocitoyens en évolution permanente pour protéger l'environnement, s'adapter à la réglementation et aux nouvelles technologies. »

La collecte des piles usagées et la récupération de textiles toujours en plein essor sur notre territoire. Des habitudes à préserver pour les Solariens en terme d'actions phares pour le respect de l'environnement et de soutien aux personnes en difficulté.

Installés sur la commune entre 2010 et 2014 à plusieurs endroits stratégiques (place de la mairie près de l'ancienne bibliothèque, rue de Four immédiatement après la pharmacie et rue de Colombelles à l'intersection de la rue de la Clé des Champs) les trois collecteurs auront permis de récupérer 960 kg de piles usagées en 2017. Un chiffre jamais atteint depuis la mise en place du dispositif.

Les containers de collecte de textiles mis à la disposition des Solariens dans l'enceinte de la maison des associations et au local technique de la zone d'activité des Bréholles auront permis de collecter 22 330 kg de textile en 2017 contre 5 000 kg en 2015. Quelle progression extraordinaire pour un service de proximité et une démarche écocitoyenne à caractère social qui n'existait pas il y a encore deux ans.

- Cette action très simple et efficace est mise en place par le biais d'une convention entre la municipalité et l'organisme le « Relais » en charge d'assurer l'installation des containers et la collecte du textile.

Pour rappel, 97 % des textiles collectés sont acheminés vers les centres de tris et sont valorisés en fonction de leur état et de leur qualité de la façon suivante :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le « Relais » dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matière première.
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

Mais malheureusement derrière ces chiffres très encourageants se cachent des situations qui ternissent l'image d'une commune par des attitudes irrespectueuses de la part d'une minorité, qui pénalise la majorité.

Nécessité de procéder au regroupement des tris sélectifs sur deux sites sécurisés et surveillés de façon permanente par l'installation d'équipements de surveillance.

Pour rappel, une trentaine de récupérateurs de déchets sélectifs (plastique, verre, papier, vêtements et déchets verts) sont répartis sur la commune au niveau des sites suivants :

- Maison des associations,
- Lotissement de la Clé des Champs,
- Lotissement des Aubiers,
- Place du complexe sportif,
- Chemin du Mesnil au Hameau de Four,
- Place de l'ancienne poste,
- Zone des Bréholles.

Depuis de nombreuses années, la commune est confrontée à des problèmes récurrents de dépôts sauvages d'encombrants et d'ordures ménagères au pied des containers de tri sélectif ou dans les bennes à déchets verts qui sont disposés sur sept sites différents à l'échelle du territoire communal.

Outre les problèmes d'insalubrité et de mauvaise image que créent ces désordres, ces faits occasionnent des contraintes très importantes de collecte pour le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIC-TOM) et des coûts supplémentaires de tri et de charges de personnel pour la commune par le nettoyage systématique des lieux par le personnel technique communal.

Malgré des difficultés de gestion quotidiennes, il n'est pas envisageable pour les élus de remettre en question ce service écocitoyen de proximité. Il faut donc trouver des solutions pour remédier à ces désordres.

En 2015, une première décision du conseil municipal a permis de régler une partie de ce dossier par le regroupement des bennes à déchets verts par l'aménagement de deux secteurs sécurisés (zone des Bréholles et maison des associations). Les résultats se sont très rapidement avérés concluants par une très forte diminution des déchets illé-

gaux. Rappelons qu'annuellement plus de 250 tonnes de déchets verts (représentant 20 % de la collecte totale du syndicat) sont collectées sur la commune de Soliers.

En 2017, dans la poursuite du travail engagé sur les bennes à déchets verts et face au mécontentement récurrent de riverains confrontés à des dépôts sauvages à répétition devant les containers de tri sélectif, les élus ont décidé de prendre ce dossier à bras le corps. Une décision unanime portant sur un aménagement du terrain de la zone des Bréholles a été prise en vue de créer un lieu unique d'accueil réglementé et sécurisé destiné à collecter les déchets recyclables (déchets verts, papier, carton, plastique et verre). Ces travaux d'aménagement n'auraient jamais pu se réaliser sans le soutien technique et financier de la communauté urbaine de Caen la mer.

Ce secteur permettra dès le premier trimestre 2018 d'accueillir 70 % des récupérateurs de déchets jusqu'à présent répartis sur la commune au sein de différents lotissements. Les 30 % restants continueront d'être entreposés entre le site sécurisé de la maison des associations au centre bourg et à la rue du Mesnil au Hameau de Four, secteur trop éloigné du centre qu'il paraissait difficile de délocaliser.

Des sites sous surveillance de caméra 24h/24h.

Il n'était pas envisageable de procéder à de tels aménagements sans se donner les moyens de les faire respecter. La mise en place d'un dispositif de surveillance par caméra, qui a déjà fait ses preuves sur d'autres communes avoisinantes, sera effectif dès 2018.



Respect de l'environnement...

L'enregistrement en continu des faits et gestes de toute personne accédant à ces sites communaux, sera réalisé en conformité avec les autorisations délivrées par la préfecture du Calvados. Toute attitude ou situation anormale sera vérifiée et contrôlée en lien avec la gendarmerie. Des poursuites judiciaires pourront être engagées en cas de non respect des règles applicables aux dépôts des déchets dans l'enceinte d'une structure communale.



Préparation au déploiement des compteurs Gazpar communicants Gaz par GRDF auprès des 335 foyers de la commune de Soliers équipés en gaz de ville.

• Le projet compteur communiquant gaz a pour objet le remplacement des 11 millions de compteurs installés sur le territoire national français au sein des foyers équipés en gaz de ville, qui sont actuellement relevés tous les semestres.

• Le projet Gazpar, au même titre d'ailleurs que les compteurs d'électricité «Linky» et d'eau rentre dans le cadre de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Il s'agit d'une évolution réglementaire du code de l'énergie destinée à mieux maîtriser la consommation d'énergie. A terme l'objectif est bien d'équiper l'ensemble des foyers Français.

Le déploiement des compteurs communicants Gaz (projet Gazpar) lancé depuis 2016 dans quatre zones pilotes, se poursuivra partout en France entre 2018 et 2022. Dans le cadre de son bilan annuel d'activité, la commune de Soliers a été informée que le déploiement des compteurs individuels serait lancé dès 2018 auprès des 335 habitations concernées sur Soliers.

Rappel des trois objectifs du projet Gazpar :

• Améliorer la satisfaction des clients grâce au relevé à distance automatique et quotidien des données de consommation de gaz (lien sur portail internet en vue de connaître la consommation régulière d'énergie et de traduire en

économie d'énergie cette connaissance plus précise de la consommation de gaz),

• Développer la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation,

• Optimiser la gestion des réseaux et l'amélioration de la performance du distributeur, par une meilleure connaissance des quantités de gaz consommé.

Nécessité d'installer un concentrateur sur le clocher de l'église en vue de collecter les données individuelles.

Préalablement au lancement de la campagne d'installation, la commune de Soliers a signé fin 2017 avec GRDF une convention générale d'une durée de 20 ans pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur (concentrateur). Ces équipements sont destinés à recevoir deux fois par jour, par radio, sur la fréquence 169 MHz, les données de consommation de gaz naturel des différents foyers équipés d'un compteur communicant. GRDF a identifié le clocher de l'église comme endroit stratégiquement intéressant du centre bourg, pour y installer le concentrateur. Ce site pressenti est situé dans un rayon proche des secteurs urbanisés et équipés en gaz de ville sur lequel l'impact visuel du concentrateur sera nul.

Les caractéristiques techniques du concentrateur sont les suivantes :

- un coffret de 400mm x 300mm x 200mm (volume de 20dm³ et surface de 0,06 m²),
- une antenne radio déportée et positionnée en hauteur à l'extérieur de préférence (hauteur inférieure à 1 mètre de 6 cm de diamètre),
- sa consommation électrique est inférieure à 200 Wh par jour, soit 73 kwh par an (nécessité de mettre à disposition une source électrique secteur de 230 VAC monophasée),
- le niveau d'ondes radio émises par la solution technique à travers les transmissions est de l'ordre de 500 mW.

Le début de l'année 2018 sera profitable à GRDF pour affiner ses études en vue de vérifier si le site choisi pour l'installation du concentrateur répond à ses attentes. La commune sera informée de la poursuite du projet et en fonction des conclusions des études, la convention générale sera complétée d'une convention particulière avec le choix définitif du site.

Avant la mise en place des premiers équipements individuels, lors du dernier conseil municipal du 19 décembre 2017, les élus ont souhaité que GRDF mette tout en œuvre pour en

assurer le moment voulu, la communication auprès de la population Solarienne par le biais notamment d'une réunion publique.

Une réflexion pour la création d'un parc éolien dans la plaine de Soliers



En matière d'énergie renouvelable, l'Europe s'est fixée un objectif de + de 20% de sa consommation finale d'énergie en 2020. L'éolienne contribuera pour + de 2/3 à cet objectif. Pour la France, cette prévision repose sur 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation totale d'énergie dont 1/4 est représenté par de l'énergie éolienne (Grenelle de l'environnement). La loi de transition énergétique dispose d'une réduction des gaz à effet de serre de 40 % à l'horizon 2030.

Pour atteindre cet objectif, il s'agit concrètement de passer de 10 000 MW en 2016 à 20 000 MW à l'horizon 2020. Compte tenu de l'évolution de la capacité des éoliennes, cette puissance devrait être obtenue par la création de 3 000 éoliennes de plus qu'aujourd'hui (actuellement 5 000 éoliennes sont installées sur le territoire Français).

La commune de Soliers est démarchée par différents promoteurs

Toute la plaine sud de Soliers est identifiée dans le schéma régional et éolien de Normandie comme propice au développement de parcs éoliens.

En l'absence de sensibilité liée au patrimoine naturel et culturel la commune de Soliers constitue une zone favorable à l'implantation d'un parc éolien dans le prolongement du parc existant de Frénuville. Le vent est constant dans la plaine et les contraintes d'installation et d'implantation ne sont pas insurmontables. Les promoteurs sont donc nombreux à démarcher la mairie.

Un premier contact avec la mairie de Soliers a été pris en février 2017 par la société SAMEOLE, développeur, installateur et exploitant de parcs éoliens sur le territoire national, société basée à Carpiquet.

... proximité et sécurité

Cette société développe actuellement 800 MW (dont 80 MW en exploitation) et travaille sur 23 parcs en prévision pour 160 MW, en instruction. Elle a déjà identifié les contraintes d'un tel projet qui se définissent comme suit :

- Etre à plus de 500 mètres des habitations et à plus de 200 mètres de la ligne THT,
- Respecter un angle d'incidence vis à vis du radar de Carpiquet qui réglemente la circulation aérienne civile et militaire,
- Etre titulaire des autorisations administratives dont celle de la commune concernée,
- Etre attentive aux sensibilités environnementales du site (paysagères et visuelles) et à l'émergence du bruit,
- S'assurer des garanties pour le démantèlement des installations à la fin des autorisations.

Afin, le cas échéant, de pouvoir continuer les études et engager les différentes procédures liées à la poursuite du dossier, la société SAMEOLE souhaitait connaître l'avis des élus. La poursuite du projet était évidemment liée à un accord de principe des élus.

La commission communale liée au cadre de vie s'empare du dossier

Sur la base des éléments transmis par la société SAMEOLE, la commission cadre de vie s'est réunie à deux reprises :

- Le 28 juin 2017 en formation complète (avec tous les élus) le projet a été présenté, en présence du maire de la commune de Frénuville. L'objectif de cette commission était de recueillir les questions des élus destinées à l'exploitant et à l'aménageur de la Zac d'habitat (Normandie-Aménagement). A l'occasion de cette commission, aucun vote n'a été formulé.
- le 26 septembre 2017 en formation restreinte (élus de la commission exclusivement) et en présence de l'exploitant qui a ainsi pu apporter des réponses précises et argumentées aux questions des élus.

A l'issue des débats, les membres de la commission ont voté majoritairement «favorable» au projet sous réserve d'avoir un engagement de la société Normandie -Aménagement quant à l'absence d'incidence de ces futurs aménagements sur la commercialisation des lots de la future zone d'habitat.

Suite à l'avis favorable de la société Normandie -Aménagement, le conseil municipal suit l'avis favorable de la commission pour poursuivre le projet

Lors de l'examen de ce dossier en sa séance du 19 décembre 2017 et au vu des éléments fournis par le pétitionnaire et l'aménageur de la zone d'habitat, le conseil municipal a voté favorablement à la majorité de ses membres pour la poursuite du projet.

Si toutes les contraintes sont levées, l'implantation de la première éolienne pourrait voir le jour dans 5 ans.

« Le Cadre de vie sur la commune Une année encore vivante et mouvementée en termes d'activité et d'interventions. »

Afin de répondre dans les meilleures conditions possibles aux petits tracas et autres problèmes parfois plus graves auxquels est confrontée la population, depuis 2013, une procédure simple et efficace a été instaurée en mairie. Chaque habitant à la possibilité sur un simple appel téléphonique ou par une visite à la mairie de déposer une réclamation qui est traitée par l' élu référent. Dans le cadre de certaines situations, cette démarche constitue souvent un préalable avant un appel ou une plainte auprès de la gendarmerie.

Le tableau ci-dessous synthétise par type de réclamations, le nombre d'interventions depuis la mise en place du dispositif.

**Tableau de synthèse par type de demandes
enregistrées entre 2014 et 2017**

	2014	2015	2016	2017
Nombre de réclamations	136	154	219	189
Type de réclamations en %				
Entretien des espaces verts	25 %	19 %	23 %	23 %
Actes de vandalismes, sécurité routière, faits divers	12 %	23 %	34 %	29 %
Travaux	12 %	14 %	18 %	14 %
Conflits de voisinages	13 %	13 %	12 %	7 %
Urbanisme	6 %	3 %	1 %	3 %
Affaires scolaires	2 %	2 %	1 %	2 %
Milieu associatif	5 %	3 %	1 %	3 %
Déchets ménagers ou tri sélectif	3 %	2 %	2 %	2 %
Aides sociales + logement	3 %	7 %	2 %	0 %
Autres (développement économique, renseignements divers)	12 %	14 %	6 %	18 %

Les réclamations déposées en mairie durant l'année 2017 sont en diminution par rapport à l'année 2016 (-14 %) qui représentait une année exceptionnelle compte tenu des travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable à l'origine d'un nombre d'interventions bien supérieur à la moyenne.

Une forte augmentation des réclamations en 2017 par rapport à la moyenne des autres années due à des actes de délinquance en recrudescence. Les réclamations au titre de l'année 2017 sont en très nette augmentation (+ 31%) par rapport à la moyenne des trois années d'activité et de fonctionnement normal (2013,2014 et 2015).

Par typologie de réclamations

Si on exclut l'année 2016 pour les raisons

évoquées ci-dessus, en 2017, la répartition des doléances par type de réclamation est relativement stable par rapport à la moyenne des trois autres années. Les chiffres de la délinquance constituent malheureusement une exception à cette règle.

La délinquance en légère évolution est confirmée par les chiffres communiqués par la gendarmerie.

Même si une légère diminution des conflits de voisinage est à mentionner (- 5 % en 2017 par rapport à la moyenne 2013-2015), on note une augmentation des faits liés à l'incivilité et aux actes de vandalisme (+ 12 % en 2017 par rapport à la moyenne 2013-2015).

Cadre de vie, aménagements ...

Cette situation est confirmée par les chiffres de la gendarmerie de la communauté de Brigades de Moulton (COB) qui mettent en évidence un nombre d'interventions sur la commune de Soliers supérieur en 2017 à 56 % par rapport à l'année précédente (39 interventions en 2017 contre 25 en 2016). Parmi ces interventions, 20 % constituent des faits de vols (véhicules, motos ou matériel sur les chantiers) et de cambriolages, en recrudescence sur notre commune.

Mais des chiffres qui restent dans la moyenne départementale

Cette situation reste bien évidemment à relativiser à l'échelle du territoire départemental. La commune de Soliers représente annuellement en termes d'interventions, 3,2 % de la charge de la COB de Moulton sur un territoire d'une surface de 386 km², peuplé d'environ 46 000 habitants. Malgré cette légère augmentation des interventions, la commune de Soliers reste dans la moyenne départementale.

Des chiffres qui confirment également une relance économique

En matière de développement économique, davantage de contacts ou de renseignements ont été demandés en mairie (+ 6 % en 2017 par rapport à la moyenne 2013-2015) qui laissent présager une meilleure attractivité de l'économie locale. Les travaux engagés pour l'extension de la zone d'activité Eole n'y sont pas étrangers.

Des investissements toujours aussi importants sur le domaine public mais nécessaires pour maintenir une vie dans chaque quartier, un environnement de qualité pour les Solariens mais également une sécurité optimale pour tous.

Un territoire de plus en plus étendu qui nécessite pour chacun d'entre nous de s'adapter et d'accepter un entretien moins uniforme sur l'ensemble des espaces publics.

L'entretien des espaces publics constitue une priorité pour la commune mais également pour les habitants qui se manifestent par le biais des réclamations qui représentent tous les ans environ 25 % du total des plaintes.

L'abattage et l'élagage des arbres en hiver (la fin de l'hiver est recommandée pour la taille des arbres puisque pendant cette période, ils sont au repos végétatif - l'absence de feuilles facilite l'élagage et l'écorce est plus dure), la taille des haies et la plantation des fleurs en début de printemps, l'arrosage en été et le ra-

massage des feuilles à l'automne représentent le plan de charge annuel du personnel technique du secteur Plaine Sud (rattaché depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Communauté Urbaine Caen la mer), pour répondre à l'attente des collectivités et des habitants.

Ce travail doit être programmé et ne peut se réaliser au coup par coup en fonction des demandes ponctuelles et individuelles de chacun. C'est pour cette raison que la collectivité concernée doit anticiper chaque demande pour faciliter la planification des travaux par les agents techniques compétents.

Une réclamation implique un service exécuté... Ce n'est pas toujours le cas. Des visites de terrain sont nécessaires pour une bonne compréhension des problèmes.

Des expertises sur le terrain sont souvent nécessaires entre l'élu communal référent et le responsable du secteur Plaine Sud afin de s'assurer en amont de la pertinence et de l'urgence de la prestation demandée. Il arrive parfois que cette dernière injustifiée ne soit pas réalisée. Le riverain à l'origine de la demande est dans ce cas systématiquement informé.

Un plan de charge qui doit s'adapter à un territoire urbanisé qui ne cesse de s'étendre. La remise en question des techniques actuelles s'impose pour revenir à des méthodes plus douces. Les espaces trop gérés et maîtrisés ne favorisent pas la diversité biologique.

L'entretien annuel des espaces publics représente une charge de travail conséquente qui ne cesse de se développer au regard de l'étalement des secteurs urbanisés sur le territoire intercommunal. Cette nouvelle politique de développement dans un contexte budgétaire et réglementaire de plus en plus contraint, oblige une réflexion perpétuelle sur le type d'aménagement et sur la technique utilisée les plus pertinents. Cette réflexion n'est pas simple car tout en répondant aux critères réglementaires imposés (suppression de l'usage des produits phytosanitaires et recherche de solutions alternatives telles que le brûlage ou l'arrachage), elle doit continuer d'offrir un paysage et un environnement toujours aussi harmonieux.

La transition vers, d'une part, une gestion plus saine et économiquement viable, et d'autre part, un environnement plus respectueux passe nécessairement par la découverte de nouvelles techniques et par la remise en question des pratiques actuelles.

L'acceptation de la végétation spontanée est la première étape vers un environnement de meilleure qualité. Mais il faut l'accepter collectivement en faisant des efforts individuels.

Ces nouvelles pratiques bouleversent nos habitudes et doivent s'accompagner d'une meilleure acceptation des herbes naturelles sur l'espace public. La présence de mauvaises herbes sur les trottoirs et le principe d'une gestion différenciée des espaces verts en milieu urbain doivent pouvoir être davantage acceptés par la population. La réussite d'une gestion durable de notre environnement passera avant tout par une évolution et un changement des mentalités.

> Et un territoire de plus en plus étendu et fréquenté qui nécessite aussi de lourds aménagements de sécurité et de travaux.

Nouveau fonctionnement des travaux depuis l'intégration à Caen la mer

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et suite à l'intégration de la commune de Soliers au sein de la communauté urbaine de Caen la mer, le programme des travaux de voirie et de trottoirs liés à la sécurité, à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et au confort des usagers est désormais géré sous la responsabilité de Caen la mer, compétente dans ce domaine.

Au vu d'une gestion bien rodée sous l'ancienne communauté de communes Plaine Sud de Caen, les responsables de Caen la mer ont jugé qu'il n'était pas nécessaire de remettre en question ce fonctionnement qui avait fait toute ses preuves. Par conséquent, ils ont donc souhaité maintenir une commission délocalisée à l'échelle du territoire de Plaine Sud dans laquelle siègent deux élus de chaque commune concernée (14 élus au total) sous la présidence d'un conseiller communautaire délégué à la sectorisation Voirie/Espaces Verts. Cette commission a pour objectif de recenser les projets communaux et d'en définir les priorités au vu des éléments défendus par les élus communaux. Ces choix sont ensuite validés au niveau de Caen la mer et peuvent parfois faire l'objet de modifications ou de refus lorsque ces travaux engagent notamment la responsabilité du conseil départemental, compétent sur ses voiries.

C'est sur la base d'une enveloppe budgétaire annuelle affectée par Caen la mer (environ 1 million d'euros par an qui correspond aux moyens qui étaient alloués aux travaux par la communauté de communes Plaine Sud de Caen avant la réforme) que les travaux sont validés et programmés. La gestion et le suivi des travaux sont confiés à la commission Plaine Sud qui se réunit environ tous les deux mois pour faire le point sur le démarrage, l'état d'avancement ou le bilan des chantiers.

...et les grandes manifestations

Les travaux réalisés en 2017

• **Afin de limiter la vitesse des véhicules et des tracteurs** dans la rue de la Chapelle au hameau de Four, réalisation de trois chicanes franchissables et mise en place d'une signalétique adaptée pour interdire l'accès des véhicules (hors engins agricoles) dans le chemin rural qui rejoint La Hogue à Bourguébus.



• **Continuité de la piste cyclable au centre bourg** entre le rond point de l'auto école et la place de la mairie avec une mise en conformité de tous les passages piéton par l'implantation de bandes podotactiles et de mobilier urbain.



• **Création de places de stationnement** rue Pierre Mendès-France pour répondre à l'attente des riverains et réaménagement de la place pour faciliter l'accès et limiter les problèmes de sécurité par la mise en place d'une signalétique horizontale et verticale.



• **Réfection et réaménagement du parking de l'ancienne poste** pour faciliter l'accès aux commerces et améliorer le cadre de vie du centre bourg.



• **Création d'un centre de tri sélectif surveillé** pour combattre les dépôts sauvages, améliorer l'environnement et faciliter les gestes écocitoyens.



• **Lancement de la viabilisation de la zone économique Eole 2** avec la création de noues et de bassins de récupération des eaux pluviales. Cette zone permettra d'accueillir dès 2019 les premières entreprises parmi lesquelles le Marché de Gros de l'agglomération Caennaise.



Le programme des travaux prévisionnels pour 2018

- Réfection totale de l'entrée du stade de football pour faciliter le stationnement des véhicules dans l'enceinte du complexe sportif.
- Réfection du tapis de voirie d'une partie de la rue du Québec.
- Aménagement de la sortie de la ZAC Eole 2 au niveau du rond point de la voie de contournement.
- Réflexion autour de la création d'un rond point au niveau de la sortie de la zone des Bréholles.

Mais aussi des concours, des manifestations et des activités associatives qui contribuent à l'animation et au bien-être de notre commune.

Une commune qui bouge au rythme de ses animations

A l'image de notre fête communale de la St Jean qui a fêté son 40^e anniversaire les 18 et 19 juin 2016, Soliers et toutes ses associations aiment faire la fête au travers de nombreuses manifestations pédagogiques, sportives, culturelles mais également pour la bonne cause au profit d'actions contre la maladie ou humanitaires. Ces différents rendez-vous animent toute l'année notre territoire permettent à tous ces bénévoles toujours volontaires de se retrouver et d'apporter à l'ensemble de la population des moments de détente et de bonheur.



**« Soliers en fête »
le dimanche 22 avril 2018 -
À ne manquer sous aucun prétexte !**

Après l'organisation de différents lotos, d'un thé dansant tous les jeudis et bien avant la prochaine fête de la St Jean annoncée à la fin du mois de juin 2018, la commune en lien avec toutes les associations locales vous convie à venir participer à une journée exceptionnelle le dimanche 22 avril 2018 au stade de Soliers.

Concours des villages fleuris...

Cette journée qui débutera le matin par la traditionnelle course à pied « La Solarienne » avec une nouvelle organisation (5 courses et une marche pour tous les âges) et un parcours inédit dans les chemins de Soliers, se poursuivra par le carnaval qui défilera dans les rues de Soliers. Soliers toujours avec l'équipe de France de Football pour la prochaine coupe du monde en Russie.

La commune de Soliers retransmettra l'été prochain à partir des huitièmes de finale et jusqu'à la finale (entre le 30 juin et le 15 juillet), tous les matchs de l'équipe de France de football dans l'enceinte du gymnase de Soliers. Réservez déjà vos dates pour une ambiance exceptionnelle.

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

A la recherche de la mise en valeur du cœur de bourg par un fleurissement plus adapté aux aménagements réalisés.

Les nouveaux aménagements de voirie et d'espaces publics réalisés au centre bourg qui allient fonctionnalité et esthétique doivent désormais être mis plus en valeur par des aménagements paysagers et un fleurissement adapté. L'image d'une commune accueillante et où il fait bon vivre doit rester dans l'esprit de tous.

Un label de qualité du cadre de vie qui est notamment reconnu grâce à notre participation au concours des villages fleuris

La commune de Soliers participe depuis 2010 au concours des villages fleuris (à l'exception de l'année 2016 pour cause de travaux dans le centre bourg). Lors de sa première participation, la commune a été récompensée dans la catégorie des communes de 1001 à 5000 habitants. Elle arbore depuis cette date le fameux label « 1 fleur » sur chacune des entrées de ville.

Une participation financière désormais obligatoire

Depuis 2017, la participation au concours oblige chaque commune à adhérer au conseil national des villes et villages fleuris (CNWL) par le versement annuel d'une cotisation. Le CNWL explique ce changement par la nécessité de disposer de moyens nécessaires à la poursuite et au développement de ses missions d'organisation, de communication et d'animation du réseau.

Le montant de la participation annuelle pour les collectivités locales dépend de son nombre d'habitants. Soliers rentre dans la catégorie des « 1001 - 5000 habitants » pour laquelle la participation demandée est fixée à 200 € par an.

Les élus de Soliers souhaitent continuer la démarche pour maintenir une belle image de



notre commune et pourquoi pas décrocher une deuxième fleur en 2018 ?

Les élus de Soliers ont accepté de rentrer dans cette démarche financière pour pouvoir continuer à participer au concours des villages fleuris qui constitue un objectif important dans l'année. Outre l'objectif de récompenser le travail de terrain des agents techniques par l'obtention d'une deuxième fleur, cette participation contribue aux attentes des citoyens sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

« La gestion du cimetière constitue un dossier prioritaire pour les élus : Ce lieu de recueillement nécessite un entretien quotidien et des règles de gestion très draconiennes pour le respect du site et des familles endeuillées.

Situation actuelle : Le cimetière comprend 245 emplacements parmi lesquels 240 sont aujourd'hui concédés.

Un ossuaire et deux caveaux provisoires sont aménagés ainsi qu'un espace cinéraire dans le cimetière paysager (partie sud dans l'extension) qui comprend :

- un columbarium composé de 20 cases urnes, hors sol dont 4 sont concédées,
- de 15 caveaux urnes enterrés dont 9 sont concédés,
- un reposoir,
- un jardin du souvenir.

Des travaux d'extension du cimetière paysager situé dans la partie sud du cimetière actuel

RAPPEL - 1^{ÈRE} PHASE DE TRAVAUX ACHEVÉE EN 2015

Les premiers travaux liés à l'extension du cimetière paysager ont été lancés en 2015 dans la partie Ouest par la création de trois allées courbes sur un sol en sablette claire très

compactée. Neuf premiers caveaux (sur les 44 emplacements prévus au total sur ce nouveau périmètre) ont été installés en bordure d'allées sur un secteur en pelouse rendant ainsi uniforme la partie Ouest de cette extension. Sur chaque caveau est déposée une plaque au sol destinée à graver l'identité du ou des défunt(s).

Ces caveaux communaux aujourd'hui non occupés ont la particularité d'être créés par anticipation et seront concédés lorsque l'ancien cimetière sera totalement occupé, sur la base d'une tarification définie selon le coût de revient des travaux.

2^{ÈME} PHASE RÉALISÉE EN 2017

La suite de l'extension du cimetière paysager s'est matérialisée par l'aménagement de sa partie Est en septembre 2017. La création de cinq nouvelles allées accueillera à terme 96 tombes classiques (caveaux privés ou pleine terre avec pierres tombales/stèles).

Désormais, ces travaux d'extension représentent une capacité d'accueil supplémentaire de 60 % en caveaux ou pleine terre.

...et aménagements du cimetière



Quelles sont les perspectives pour 2018 ? Poursuivre le travail engagé dans un but prioritaire de rendre à ce lieu de mémoire, un endroit où il fait bon se retrouver et se recueillir.

En vue de pouvoir disposer à terme d'un cimetière communal de qualité pour accueillir les familles des défunts, le travail engagé depuis 2015 se poursuivra en 2018 par la mise en place d'autres actions telles que :

LA RÉALISATION D'UNE 3^{ÈME} PHASE DE TRAVAUX

- création d'un nouveau point d'eau au niveau de la partie de l'extension,
- aménagement paysager des différents sites pour le développement futur des caveaux urnes enterrés (Parties Nord, Sud et Est) : 112 places prévues en plus des 20 aujourd'hui existantes,
- aménagement d'un secteur particulier pour les enfants dans la partie sud du cimetière paysager.

La mise en application des dispositions du règlement intérieur du cimetière portant d'une part, sur une identification individuelle de chaque sépulture sur un plan numérisé et d'autre part, sur la mise en oeuvre des mesures liées au devenir des concessions abandonnées.

- mise en place d'une numérotation des emplacements

Le secrétariat de la mairie est très souvent interrogé par les pompes funèbres sur l'emplacement des sépultures (travaux, inhumations, exhumations, visites...). Aucune marque distinctive ne permet aujourd'hui d'identifier les sépultures, rendant ainsi nécessaire une visite sur le site dès lors où des renseignements sont demandés. Cette difficulté se retrouve également lors de certaines visites occasionnelles de gens extérieurs à la commune qui ont des difficultés pour retrouver au sein du cimetière l'endroit de la concession.

Afin de remédier à ce problème, la mise en place d'une numérotation sur le domaine public le plus proche possible de chaque sépulture sera réalisée. Cette identification sera matérialisée par l'installation d'une petite plaque en acier très discrète, sur les bordures des allées appartenant au domaine communal. Cette solution évitera ainsi d'effectuer des petits travaux au niveau de la sépulture.

À l'issue de cette opération, un plan général du cimetière sur lequel sera identifiée et répertoriée chacune des concessions sera affiché à l'entrée du cimetière dans le panneau prévu à cet effet.

Préalablement au lancement de la démarche, une information sera faite auprès des familles des défunts.

- lancement des procédures de reprise de concessions abandonnées

Parmi les emplacements concédés, certains semblent abandonnés et feront l'objet du déclenchement de la procédure de reprise de concessions abandonnées prévue par l'article 17 du règlement du cimetière du 27 février 2015.

A défaut d'identifier une personne du groupe familial du domaine concédé et à l'issue de la procédure réglementaire, la commune récupérera le domaine communal selon les modalités prévues par la loi.

Rappel des tarifs 2017 du cimetière votés lors du conseil municipal du 11 juillet 2017

Concessions de terrain 3,36m² ou 1,40 m² (renouvelables) :

Concession de 15 ans (temporaires) :	300 €
Concession de 30 ans	370 €
Concession de 50 ans	450 €
Caveau communal 2 places avec plaque au sol : 1 289 € (Ces caveaux ne seront concédés que lorsque l'ancien cimetière sera complètement occupé - Ce tarif ne tient pas compte de la redevance liée à la concession).	

Concessions columbarium (renouvelables) : Columbarium case hors sol

Concession de 15 ans :	550 €
Concession de 30 ans :	980 €
Case urne enterrée (cavurne)	
Concession de 15 ans :	280 €
Concession de 30 ans :	500 €

Jardin du souvenir et reposoir:

Fourniture plaque vierge	
identification défunt :	20 €
Location caveau provisoire :	
Tarification mensuelle (tout mois commencé est dû) :	35 €



Les travaux ont débuté...

Le Parc, un nouveau quartier pour Soliers !

Textes & images
Normandie Aménagement

En juillet 2013 la Commune de Soliers a désigné Normandie Aménagement concessionnaire de sa ZAC d'habitat. Cette opération est exemplaire car elle vient s'inscrire dans une politique communale globale de dynamisation et de développement maîtrisée et ambitieuse. Ainsi, la volonté de mettre un terme à l'étalement urbain est affirmée par la création de ce nouveau quartier sous le contrôle de la collectivité et avec des formes bâties plus denses et des espaces publics amples et de qualité.

Le schéma d'urbanisme porte une attention particulière aux enjeux de déplacements, grâce à la mise en place de voies douces et partagées. La nature et les espaces publics occuperont une large place, permettant ainsi aux solariens de profiter du quartier qui sera connecté au bourg grâce à des parcours souples et fluides le long de l'armature paysagère.

En chiffres /

- Une zone de 26 hectares
- 560 nouveaux logements à terme

Située au sud du futur quartier « Le Parc », face au gymnase communal, une parcelle de 20 164 m² est également aujourd'hui en cours d'aménagement.

Menée en parallèle par la société Partélios, la réalisation de ce secteur d'habitat, constitué à terme de 71 logements, s'inscrit dans la continuité du projet développé par Normandie Aménagement. Son accessibilité, les voiries ou encore les typologies d'habitations seront en parfaite harmonie.



Textes & images Mairie de Soliers



Un quartier raisonné et appliqué... fruit de la vision communale

Le développement de ce nouveau quartier s'est basé sur l'intégration, dans son tissu urbain majoritairement pavillonnaire, de nouvelles formes de bâti et d'une mixité sociale et générationnelle.

Normandie Aménagement travaille en collaboration étroite avec la collectivité pour développer les usages favorisant la bonne intégration des nouveaux habitants du quartier.

Une typologie de logements diversifiée permettant de répondre à l'ensemble des attentes en matière de parcours résidentiel :

- 20% de terrains à bâtir
 - 11% de maisons de ville
 - 34% de logements collectifs
 - 35% d'intermédiaires
- (20% des logements seront produits en locatif social)

Actualités du nouveau quartier

La commercialisation des premiers lots à bâtir a commencé !

Le lancement commercial de la phase 1 a été réalisé lors du Salon de l'immobilier de Caen les 26, 27 et 28 janvier derniers.

Il concerne :

- 19 Terrains à partir de 57 000 € de 378 m² à 576 m² commercialisés par Normandie Aménagement

Pour toute information sur les terrains, contacter Anne Lemanissier au 02 31 35 10 20

AGENDA

- **En cours** / travaux de fouilles archéologiques
- **À venir** / travaux de viabilisation des terrains
- **Démarrage au printemps pour une livraison fin 2018**



L'entretien du patrimoine...



LE MOT DE L'ÉLU

Chères Solariennes, chers Solariens,

Cette année encore, aux écoles, de nombreux travaux et investissements ont été réalisés :

- La mise en place de l'école unique a nécessité un rapprochement des équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire, autour d'une seule directrice, Madame BLOHORN.

Une salle de classe, peu utilisée, est devenue la salle des maîtres et le bureau de la directrice où les enseignants peuvent échanger et travailler. L'ancienne salle des maîtres de l'école maternelle et un bureau voisin ont été transformés pour offrir une salle de sieste supplémentaire proche des autres déjà existantes.

- Six vidéoprojecteurs interactifs ont été installés ainsi que de nouveaux tableaux blancs accompagnés de PC portables.

L'intérêt majeur de ce matériel est de favoriser l'interactivité entre le professeur et les élèves. Cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants, et rend les enseignements plus ludiques et stimulants.

- Le vidéoprojecteur interactif permet grâce à sa projection de grande taille et la qualité de l'image, de capter l'attention de la classe.

Il élargit le champ des ressources pédagogiques d'autant plus que chaque salle de classe a maintenant un accès internet, cela permet de diffuser et d'utiliser de nombreuses ressources.

- Afin de se divertir et suite à leur demande, les élèves de l'école primaire ont maintenant à leur disposition un terrain de billes qui permet de jouer par petits groupes et de tester leur habileté.

La bibliothèque a bénéficié d'un ravalement et d'une transformation de l'aménagement intérieur (pour la mise aux normes PMR), qui facilite l'accès et la circulation d'un

fauteuil roulant. L'ensemble des stores a également été renouvelé.

Une grande partie de ces travaux énoncés a été réalisée par le service technique.

Les jeunes élus du CMJ sont arrivés au bout de leur projet : le skate Park du bois de l'an 2000 : ils voulaient en avoir un sur la commune. Ils se sont mobilisés, investis et ont élaboré un cahier des charges en 2016. Ils ont su convaincre le conseil municipal. Leur motivation et leur sérieux ne l'ont pas laissé insensible.

Nous les avons rencontrés et avons travaillé ensemble. Leur projet a été une de nos priorités de l'année 2017.

Depuis son ouverture fin juin, ce site affiche un taux d'occupation record !

Les enfants, d'âges différents, partagent ce lieu et passent de très bons moments ensemble.

2017 a également été synonyme d'entretien ou de changement d'appareils existants : VMC, lave-linge aux écoles, éléments de chaudière, centrale de sécurité gérant les blocs de secours de la salle polyvalente, changement des systèmes d'ouverture des fenêtres au dojo, mise en place de portique à l'entrée du parking du bois de l'an 2000 et du stade (répondant aux nouvelles normes), remplacement d'un véhicule des services techniques....

Pour conclure, je tiens à mettre en avant le personnel qui m'accompagne au quotidien, en particulier les membres du service technique et de la mairie, qui contribuent à la réussite de nos projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2018.

Thierry LE BECO

Adjoint aux « Travaux & Patrimoine »

Notre groupe scolaire et ses aménagements...



Une salle des maîtres a été aménagée pour faciliter les échanges entre écoles maternelle et élémentaire.

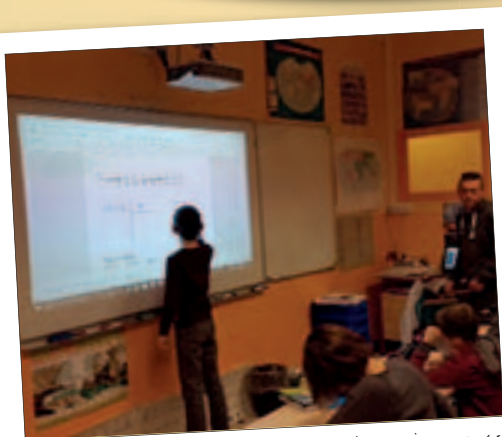
Quelques réels de l'année 20 en images...

La bibliothèque a bougé les meubles...

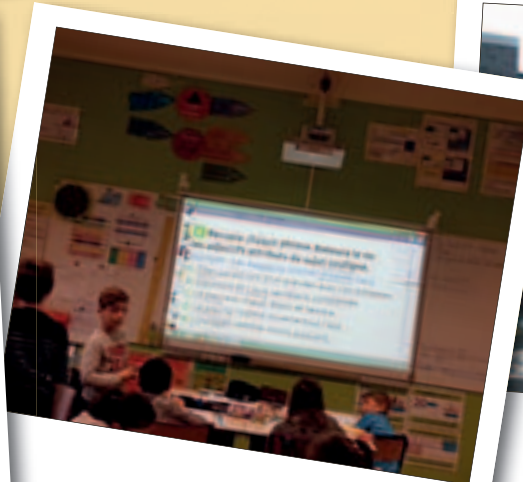


Les nouveaux aménagements ont permis à Aurélie d'organiser la bibliothèque autour d'espaces thématiques.

...une priorité



La municipalité a poursuivi ses investissements dans un grand nombre de vidéoprojecteurs interactifs et matériels informatiques.



Un parcours de billes a été aménagé dans la cour de l'école primaire

Un skate park
flambant neuf...



A l'initiative du Conseil municipal jeunes, un skate park a vu le jour en septembre



Ces nouveaux espaces créés offrent aujourd'hui une meilleure circulation tout en répondant aux normes PMR

TRAVAUX À VENIR

2018 en projets

- Projet de rénovation et extension du hall de la salle polyvalente



- Changement du faux plafond du hall de la salle des sports et réfection des peintures
- Rénovation complète de la toiture de la mairie.

SUITE DE LA MISE AUX NORMES PMR :

- Mise à hauteur réglementaire des boutons de déclenchement d'alarmes
- Mise en place de détecteurs automatiques pour se déplacer dans les bâtiments communaux en toute sécurité et cela sans chercher l'emplacement des interrupteurs.

Bienvenue en Maternelle...



LE MOT DE L'ÉLUE

L'année 2017 est une année de changement.

Tout d'abord, au niveau des écoles, on a vu à la rentrée scolaire 2017, la fusion des deux écoles : maternelle et élémentaire en une école primaire. Depuis plusieurs années, l'académie nous demandait de fusionner les deux écoles. Des questions sur le devenir des postes de directrices de l'école de Soliers, l'organisation de l'école, ont demandé du temps à la commission périscolaire et surtout du travail pour les adjoints chargés des travaux : création du bureau de la directrice pour le situer au milieu de l'école, passage des réseaux téléphoniques, internet.

Pour l'école élémentaire : l'achat des tableaux blancs, de vidéoprojecteurs, l'installation de ce matériel pendant les vacances scolaires d'été pour être opérationnel dès la rentrée 2017. Nous avons vu aussi une ouverture de classe supplémentaire sans demande spécifique.

Comme chacun le sait, nous avons eu un nouveau président de la République, qui a remis en question la semaine à quatre jours pour ceux qui le désiraient. Ce rebondissement a permis de réfléchir sur le devenir coûteux de cette réforme.

Malgré le bilan fait lors des comités de pilotage chaque année, où l'on mettait en avant les points forts et les points faibles de cette réforme, la gratuité ou pas de ces activités, il apparaît très fortement que ces activités mises en place ne correspondent pas forcément à tous les âges. La non-gratuité des actions engendrait une inégalité entre personnes, c'est en ce sens que nous avons pris rendez-vous avec les représentants des parents d'élèves pour rédiger un questionnaire en mentionnant que la gratuité ne pourrait pas être toujours d'actualité au vu des baisses des dotations de l'État et qu'il serait dommage de créer une inégalité entre toutes les familles. Suite à ce questionnaire, un conseil d'école extraordinaire a eu lieu où chaque participant a voté suivant ses convictions ou son rôle de représentant.

Le vote a été effectué à main levée après une demande auprès des différents acteurs sur le vote à bulletins secrets. Le résultat est pour le retour à quatre jours : 14 pour, 7 contre, 7 abstentions.

Les conseils municipaux des différentes communes concernées par cette école a voté pour le retour à quatre jours.

Maintenant, il convient au DASEN de prendre sa décision et de nous informer du devenir de cette réforme.

Quel que soit le résultat final, les enfants de l'école de Soliers seront dans nos priorités pour le bon déroulement et le bien-être de l'enfant pour le temps qu'ils passent dans notre école.

Je remercie tous les animateurs et les intervenants pour leur travail et leur efficacité dans les tâches qui leur ont été confiées tout au long de l'année écoulée. Merci pour leur réactivité sur la création des projets.

Marie-Claude Voisin

Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

L'année 2017 a été rythmée par :

Quelques projets annuels

- **« École et cinéma »** : les élèves de CE2 ont étudié plusieurs films et ont bénéficié d'une intervention autour du film d'animation.
- **Théâtre** : Les CP et CM2 ont travaillé avec une comédienne autour d'un texte de Dominique Richard. Ils ont pu présenter leur création à la fin de l'année devant les autres classes et devant les parents.

Différentes activités et sorties pédagogiques.

Janvier/mars

- **Fête de la galette** : moment partagé entre les Moyens-Grands et les CP avec lectures, chants et danses.
- Fête du pain d'épice pour les Petits-Moyens
- **Visite du théâtre de Caen** et spectacle « L'enfance de Mamane » : CP
- **Cycle « Escrime »** pour les classes élémentaires.



Les CM1 et CM2 se sont évadés au cours d'un rallye découverte à Etretat.



...et à l'école élémentaire

École élémentaire Nicolas Copernic

Année scolaire 2017-2018 l'année du changement

La rentrée 2017 a vu la fusion entre les deux écoles maternelle et élémentaire, devenant ainsi l'école primaire Nicolas Copernic. L'organisation des locaux a été repensée, permettant la création d'une salle des maîtres/ bureau de la direction centrée sur les deux espaces.



Avril/juin

- **Journée au zoo de Cerza** pour les petits-moyens et le CE1
- **Visite des jardins d'Elle** dans la Manche et activités autour de la mare : MS/GS
- **Kermesse de fin d'année** : après les danses et chants des deux écoles, les enfants ont pu profiter de la kermesse organisée par l'APE.
- **Demi-journée sportive** encadrée par les CM2 pour les grandes sections et les CP.
- **Rallye-découverte** et visite guidée d'Etretat : CM1 et CM2
- **Rencontre sportive** entre les CM1 de Soliers et de Bourguébus.

Septembre/décembre

- **Théâtre « Dark circus »** rue des cordes à Caen pour les CE2/CM1, CM1 et CM2.
- **Cinéma de Noël** pour toutes les autres classes.



Restaurant scolaire

PAROLE DE CHEF



Comme promis lors du dernier bulletin nous avons mis en place un système de récupération des déchets alimentaires des assiettes de vos enfants. Malgré quelques balbutiements, tous les enfants qui mangent au restaurant scolaire sont maintenant en mesure de suivre chaque jour la moyenne de nourriture encore consommable qu'ils jettent à la poubelle.

Nous sommes assez satisfaits pour le moment des premiers chiffres qui se situent dans la moyenne basse au niveau national.

Nous vous ferons remonter les quantités et les moyennes par le biais de notre nouveau site sur l'onglet cuisine.

Cette initiative nous paraît intéressante pour que votre enfant soit acteur d'une nouvelle façon de consommer « Je demande une quantité donc je la consomme ».

Comme les années précédentes, la semaine du goût a été ponctuée par plusieurs animations sur le thème des fruits et légumes, merci aux établissements Lecteur pour leur contribution et l'animation qu'ils nous ont mises en place.

Enfin remerciements à Bertrand Lequeux pour ces trois années de collaboration en remplacement de Nathalie Leneveu de retour parmi nous.

Christophe Fauvel,
Responsable du
restaurant scolaire

Restauration scolaire...

COMMISSION MENUS

La commission des menus fonctionne avec des élus et du personnel communal de l'école (cuisinier, personnes surveillant la cantine). Elle valide les menus proposés par le cuisinier. Il est vrai qu'il est très difficile de satisfaire toutes les personnes déjeunant à la cantine, mais on essaye de faire au mieux pour qu'elles ne mangent pas toujours la même chose. Des remarques nous arrivent par l'intermédiaire des personnes travaillant à la cantine, mais aussi des parents qui nous remontent des informations ; Nous essayons d'en tenir compte lors de ces commissions. Il faut rappeler que nous sommes encadrés par des normes qui ne nous facilitent pas la création de menus. Le but de la commission est d'amener de la diversité, de la découverte et pourquoi pas de temps en temps, un peu d'originalité.

Cette année, sur la cantine, les enfants et adultes ont décidé de travailler sur le gaspillage alimentaire. Le but de cette action était de faire prendre conscience aux enfants de l'école élémentaire que les aliments ont un coût ou une valeur.

Pendant une semaine avec les adultes référents, les enfants ont mis en place un atelier sur le tri, la pesée des aliments et en ont estimé la valeur. Chaque jour, les déchets alimentaires sont pesés et affichés. Le poids est alors estimé en valeur, ex : 6 kg d'aliments jetés équivalent à des jeux que l'on pourrait avoir dans la cour de récréation, ou « papa et maman ont travaillé tant d'heures pour rien ».

C'est à travers ce genre d'actions que l'on voit le gaspillage diminuer au fil des semaines. La mise en place aussi de petites parts pour ceux qui le désirent diminue fortement la perte alimentaire.

Les enfants apprécient ce genre d'actions car ils en sont les acteurs.

Je vais faire un point sur les goûters uniques fournis à l'école pour le prix de 50 cts. Je rappelle que le goûter unique à l'école a été mis en place suite à de nombreux vols mais également pour éviter des inégalités entre enfants. On peut goûter suivant le jour de la semaine avec du pain et du chocolat, de la confiture, de la pâte à tartiner ou des yaourts, des gâteaux faits maison ou des chocos, des brioches, des petits pains au lait, des fruits etc, boire du lait ou du sirop avec de l'eau. Il est vrai que certains aimeraient des brownies, ou des crêpes, ou toutes sucreries du commerce. La commission rappelle que c'est un goûter d'école et qu'il faut rester dans le raisonnable et faire attention aux apports nutritionnels pour l'enfant. Chaque enfant qui le désire peut demander aux animateurs pour avoir du « rab » comme ils aiment dire.



Marie-Claude Voisin
Adjointe en charge de la commission menus

Nos accueils périscolaires 2017-2018 *Enfants d'aujourd'hui Citoyens de demain !*

Nos objectifs pédagogiques ont été retravaillés avec l'équipe d'animation à partir du Projet Educatif Global de la commune. Notre axe de travail pour cette année est « l'enfant citoyen ». Les années précédentes, nous avons œuvré dans une démarche de cohérence, de complémentarité et de continuité éducative avec l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, parents, association,...) pour que l'enfant puisse trouver sa place au sein même de nos accueils.

- Favoriser les actions de prévention en matière de santé et agir pour la prévention des conduites à risques
- Garantir une cohérence et une continuité de l'action éducative entre les différents temps de l'enfant
- Amener l'enfant vers une citoyenneté active et participative pour qu'il devienne maître de son devenir et pour qu'il puisse agir positivement sur le monde qui l'entoure
- Encourager les projets d'enfant et les valoriser

LE MATIN / Un accueil en douceur.

Chaque enfant débute la journée selon son rythme et accède aux différents espaces aménagés.

Une équipe d'encadrement (ATSEM et animateurs) est présente pour accueillir les familles et assurer ce temps de transition.

LE MIDI / Pause déjeuner au restaurant scolaire. On fait le plein d'énergie.

Maternelle

Tous les enfants sont éveillés au goût. Le personnel accompagne chaque enfant autour de l'autonomie (débarrasser la table, apprendre à couper sa viande, ramasser les serviettes et les mettre dans le panier à linge sale,...).

Les enfants de grande section participent à la décoration de leur espace à manger, le thème « l'alimentation ».

Elémentaire

« Dans la cour, on se retrouve entre copains pour jouer et se divertir. Les animateurs nous mettent à disposition du matériel (ballons, cordes à sauter,...) et jouent aussi avec nous (foot, basket, jeux de cour, ...) ».

Théo

LES ACTIONS DU TEMPS DU MIDI /

- Des repas à thèmes ont été mis en place en collaboration avec l'équipe de restauration (Chine, Normands, Crêpes party,...).
- Une animation tournoi de foot a été organisée par Maxime Béliarde pour les enfants du CP au CM2.
- Les enfants de l'élémentaire ont élaboré un repas équilibré, encadrés par leur animatrice Mylène.
- L'animatrice Marion « écolo » a mis en place un projet autour du gaspillage alimentaire avec la collaboration

Temps périscolaire

de Christophe, chef cuisinier, et les enfants du CM2. Le but est de sensibiliser les enfants au tri des déchets. Chaque jour, Christophe pèse les déchets et reporte la pesée sur un tableau pour que les enfants puissent le consulter. Très perspicace car le poids de déchets diminue au fur et à mesure des semaines !

LE SOIR / A 16h30 c'est un goûter unique pour tous.



Maternelle

En attendant l'arrivée des familles, les enfants ont accès aux différents espaces présents dans les locaux du RAM (jeux de société, dinette, coloriage, ...) ou participent aux petits ateliers proposés par les ATSEM. Enfin les enfants peuvent également avoir accès à la cour de récréation en fonction des températures extérieures.

Elémentaire

Pour les enfants de l'élémentaire, certains font leurs devoirs pendant que d'autres s'amuse autour de jeux de société, activités manuelles, lecture, ...

NOS ACTIONS /

- Un goûter de Noël a été offert aux enfants de l'accueil du soir en lien avec les membres de l'Association des Parents d'Elèves afin de passer un moment convivial ensemble et annoncer le tirage de leur tombola (les familles étaient également conviées).
- Chaque année, nous organisons pour les enfants de l'élémentaire un Rallye Chocolat. Pour les enfants de la maternelle, chacun repart avec la fabrication de son nid en chocolat.



& le temps péri-éducatif

Les temps d'activités péri-éducatives

Encourager les projets des enfants et les valoriser

Maternelle

Les enfants dormeurs font la sieste avec leur ATSEM de référence tandis que les non dormeurs profitent des ateliers de 13h30 à 14h30 avec leurs « 4 fantastiques animatrices » Mandy, Jennifer, Audrey ou Fabienne.

Cette année les animatrices ont travaillé autour de l'aménagement et l'accompagnement des temps calmes et sur les projets des enfants.

Nous avons défini notre temps calme, comme étant un temps où l'enfant a besoin de se détendre et de se reposer pas plus de 20 min. Pour cela nos animatrices proposent chaque jour de 13h à 13h20 :

- L'éveil musical (reconnaître différents sons).
- La maison des humeurs (chacun se positionne selon son humeur du jour et en échange avec le groupe) Jennifer est présente pour les écouter et les rassurer.
- Lecture de contes.
- Histoires autour de l'imaginaire, spécialité d'Audrey...

Depuis la rentrée 2017, les animatrices ont mis en place le vendredi un dispositif : « activ'idées ». Les enfants proposent eux-mêmes des activités et les animatrices sont présentes pour les accompagner. Des outils sont également mis à leur disposition.



Quelques projets mis en place : confection d'un renne pour Noël, aménagement du restaurant scolaire avec des personnages autour de l'alimentation (ratatouille, Mr patate,...). Et oui, vos bambins de 4 à 5 ans ont plein d'idées qui sortent de leur tête !

NOS ACTIONS /

- Les activités manuelles sont réalisées autour des saisons et de l'alimentation.
 - Des jeux collectifs sont proposés aux enfants tels que le bowling, le relais, le dauphin-dauphine, le poisson pêcheur...
 - Les enfants ont pu découvrir un nouveau lieu « la bibliothèque municipale » en compagnie d'Aurélien notre bibliothécaire qui leur lit également des histoires autour des contes animés. Sylvie notre intervenante en musique est présente tous les jeudis pour chanter, danser avec les enfants mais aussi leur faire découvrir différents instruments de musique (violin, accordéon, maracas, xylophone...). Les enfants adorent et s'éclatent au son de la musique.
 - Les enfants accèdent librement à des jeux de détente et de loisirs (dinette, voiture, jeux de société, jeux de construction, ...).
 - Chacun se positionne selon son envie.
 - Des projets ont été réalisés pour l'année 2017. Les enfants se sont investis pour participer au spectacle de fin d'année en juin et pour le Téléthon en décembre : bravo à eux et au personnel.
- Pour clôturer l'année 2018 et la fin de nos ateliers, Sylvie et les animatrices organisent avec les enfants un spectacle pour juin 2018.

... le temps péri-éducatif...

Elémentaire

Les lundis et jeudis, différents ateliers de découverte et d'initiation sont proposés aux enfants par les animateurs et les intervenants dans la joie, la rigolade et la bonne humeur.

Des projets ont également abouti sur ces temps :

- Le projet des « poupées frimousse » mis en place par Mylène en lien avec l'UNICEF permettant aux enfants de l'accueil de loisirs et du Péri-éducatif de concevoir des poupées et de les vendre afin de collecter des fonds pour une campagne de vaccination destinée aux enfants du tiers-monde.
- Magali avait mis en place avec les élèves de CM2 et en lien avec le restaurant scolaire un projet sur le tri des déchets. Des affiches ont été créées par les enfants et affichées dans le Self.
- En juin 2017, Jennifer, Allan, Audrey, Mylène et Sylvie, avec la participation des enfants volontaires, ont organisé un spectacle de fin d'année afin de valoriser les actions des enfants.
- Dans le cadre du Téléthon, Sylvie, Jennifer et Allan ont monté un spectacle de danse et de chant avec les enfants.
- Marion a fait participer les enfants du CE2 et CM1 à un projet « Défi-Recyclum ». Le but de ces actions est de réaliser des défis par le dispositif Recylum. Pour chaque défi réalisé, une équipe d'électriciens sans frontière se rend dans un des pays partenaires afin d'apporter de la lumière dans des écoles.

Les mardis, des grands jeux ont été menés par les animateurs tels que : le meilleur espion, l'enquête policière, le ninja, le Maxdrey,.....

Des projets ont également été mis en place avec les équipes enseignantes sur le temps du mardi tels que :

- Des ateliers « cuisine » menés par Mandy et Mme Colleu avec les élèves de CP et CM2.
- Une rencontre Sportive s'est déroulée en juin 2017 avec l'école de Bourguébus organisée par Maxime B et les enseignants du Cycle 2.

Le vendredi est consacré aux projets des enfants. L'enfant propose ses idées et ses envies. Le rôle de l'animateur est de l'encadrer et de l'accompagner dans cette démarche en lui apportant des outils dans la mise en œuvre de son projet.

Différents projets ont abouti tels que :

- Atelier cuisine encadré par Mandy et Aurélie.
- Création d'un sapin en bois et d'un parcours pour cochon d'inde encadré par Maxime J.
- Fabrication de savons et vente le jour du Téléthon afin de collecter des fonds pour cette association, encadrée par Mylène et Audrey.
- Les enfants de CM2 ont organisé une course de relais pour leurs pairs encadrés par Maxime B.



NOS PROJETS À VENIR POUR 2018 /

- Elodie organisera un projet « Prévention aux écrans » pour les enfants du CM2
 - Mandy et Cyrille mèneront avec les enfants un projet « Construction d'un parcours de bille en bois »
 - Marion souhaiterait mettre en place un projet « Jardin » en lien avec l'accueil de loisirs.
 - Les enfants organiseront avec Maxime B un tournoi de foot pour la coupe du monde 2018.
- Animateurs, intervenants et enfants souhaitent organiser un spectacle de clôture pour juin 2018.



INFORMATION AUX FAMILLES /

Le lien à la famille est une étape importante pour Nous et pour cela, nous essayons de communiquer au mieux sur nos actions et souhaitons travailler en collaboration avec chaque parent. Ainsi, nous avons mis en place quelques outils : Une plaquette des activités péri-éducatives vous est communiquée avant chaque période de va-

cances scolaires par le biais de l'école. Elle reprend les activités réalisées sur la période de 6 semaines et les activités à venir.

Pour le bon fonctionnement des ateliers, nous demandons aux familles de bien vouloir respecter les horaires et les jours d'inscriptions et d'informer la Mairie en cas d'absence. A 16h30, les enfants seront autorisés à sortir seuls sur autorisation parentale.

Un « espace famille » est mis en place dans le hall de l'école élémentaire. C'est une source d'informations et d'échanges pour les parents. Un livre d'expression est à votre disposition, n'hésitez pas à inscrire vos remarques et vos suggestions.

Un espace « famille » est également présent au RAM.

Pour clôturer l'année scolaire et la fin des activités péri-éducatives, un spectacle sera organisé en juin 2018 afin de valoriser les actions des enfants et de l'équipe d'animation. Un courrier d'information vous sera communiqué.

Pour finir, nous tenons à remercier l'équipe d'encadrement qui met tout en œuvre pour assurer le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant. Le professionnalisme de chacun permet aux enfants de découvrir, d'apprendre, de se responsabiliser, de grandir en toute confiance, en lien avec les familles et les enseignants. Merci à eux.



RENTREE 2018-2019 / FIN DES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES & RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS...

Suite à l'avis favorable du Conseil d'école en date du 28 novembre 2017, le Conseil Municipal réuni le 19 décembre 2017 a décidé à la majorité que le retour à la semaine d'enseignement de 24 heures sur 4 jours serait mis en œuvre dès la rentrée de septembre 2018.

Des activités sur le temps du midi et le centre de loisirs le mercredi matin seront mises en œuvre et le service de garderie sera maintenu. Les associations seront consultées pour les informer de ce changement, afin qu'elles puissent proposer des activités le mercredi matin.

... le Conseil Municipal Jeunes



Une année riche en activité pour les jeunes élus du conseil municipal de Soliers

Le conseil municipal jeunes continue ses actions. Cette année, les jeunes se sont investis dans des projets divers.

Tout d'abord, la concrétisation de leur principal projet : le Skate Parc.

Après avoir travaillé sur un cahier des charges qui a pris quelques mois en recherche et surtout en écriture, les jeunes de Soliers ont remis ce cahier à Monsieur le Maire et aux Adjoints chargés des Travaux. Ensuite, il y a eu le vote au conseil municipal adulte, puis l'annonce officielle aux jeunes que le projet était accordé. Mr Le Becq a convié ces jeunes aussi souvent que nécessaire pour faire part de l'avancée des recherches et des travaux. Les jeunes ont pu participer ainsi à la création de leur projet. Depuis cet été, le projet est terminé, les jeunes de Soliers ont vite pris l'habitude de se réunir sur ce Skate Park, pour le grand plaisir de ceux qui ont participé à ce projet.

Mais les jeunes élus sont toujours en recherche d'activités, ils se sont réunis pour définir leur prochain projet. Les idées fusent, journée éco-citoyenne, journée solidarité, jardin de légumes public, etc...

En fin d'année, les jeunes ont orienté leurs idées sur une action caritative : Aider les personnes à lutter contre la faim.

C'est autour de cela qu'ils ont organisé une collecte d'aliments non périssables et de produits d'hygiène pour le Secours Populaire. Pour faire cette collecte, ils ont esuie



pris rendez-vous avec le responsable du Carrefour Contact de Soliers pour lui demander son accord pour faire cela sur son parking. Après discussion auprès de l'intéressé, les jeunes ont eu un accord pour se mettre dans le sas de l'entrée. Beaucoup de personnes ont fait don de conserves, huile, sucre, produits d'hygiène. Un petit concours entre jeunes a vu le jour : remplir autant de cartons suivant les créneaux horaires. En fin de journée, nous avons récolté avec la générosité des donateurs venant faire leurs courses plus de 404 kg de marchandises à la grande surprise des enfants.

Le Secours Populaire est venu chercher cette marchandise le 4 janvier à la Mairie de Soliers en présence des jeunes élus du CMJ. Bravo

pour cette action qui je pense reverra le jour en 2018.

Cette année, comme tous les ans, une élection a eu lieu, mais cette année exceptionnellement nous n'avons pas eu six, mais huit nouveaux arrivants : Wylhan Levêque-Lebosse, Jeanne Lemauiel ; Oriane Vanyper ; Maé Ishak ; Pierre Pouliquen ; Gabriel Renouvin ; Noa Letourneur ; Lola Renard auxquels nous souhaitons la bienvenue et qui ont commencé leur action avec la récolte des produits alimentaires.

Marie-Claude Voisin
Maire-Adjointe en charge des CMJ



Composition du Conseil Municipal Jeunes jusqu'en Novembre 2018 :

Pour la section CM2 : Wylhan LEVÊQUE-LEBOSSÉ, Jeanne LEMAUIEL ; Oriane VANYPER ; Maé ISHAK ; Pierre POULIQUEN ; Gabriel RENOUVIN ; Noa LETOURNEUR ; Lola RENARD

Pour la section 6^e : Lola VAUTIER-BUISSON, Guillaume MAHIER, Asie-Anne DESCHAMPS, Louann TURMEL, Manon GAUGUELIN, Jeanne MOEINI

Pour la section 5^e : Evan PHILIPPOT, Lyloé LEVEQUE-LEBOSSE, Nader SIDOUNET

Des professionnels au service de la jeunesse



© Photo archives

LE MOT DE L'ÉLU

Chers habitants, chers parents,

Une nouvelle année vient de s'achever pour la commission Jeunesse que j'ai l'honneur de diriger depuis près de 7 ans maintenant et comme chaque année, nous pouvons une nouvelle fois nous satisfaire d'avoir beaucoup œuvré pour notre jeunesse, nos adolescents et plus généralement pour l'ensemble des familles Solariennes.

Pour débiter ce bilan, mes premières pensées vont cette année directement au service animation de la commune, constitué de notre bibliothécaire et d'animateurs professionnels, sur qui nous, habitants, parents, pouvons toujours compter ! Je parle de ces jeunes animateurs, agents municipaux, titulaires ou non, dont le travail d'encadrement et les responsabilités liées à leur fonction sont, soyez en sûrs, au quotidien, toujours plus difficiles à gérer qu'il n'y paraît...

Au mois de Juin, M. Macron, notre nouveau président, nous annonçait, comme il s'y était d'ailleurs engagé au cours de sa campagne, la suppression programmée en 2019 des subventions de l'État versées aux collectivités pour soutenir financièrement les activités périéducatives mises en place notamment à Soliers, dès septembre 2013 et dont nous pouvons aujourd'hui encore tous être fiers !

Dans le même élan de générosité, au beau milieu de l'été 2017, le gouvernement nous annonçait la fin des Contrats Aides... Ces deux décisions conjuguées ont eu raison d'une partie de notre service animation qui s'est vu contraint malheureusement de se séparer de deux animateurs expérimentés, Magali et Maxime, très qualifiés et très appréciés de tous. Plus rien n'épargne aujourd'hui les collectivités ! C'est franchement regrettable et je leur souhaite personnellement beaucoup de réussite dans leur avenir professionnel.

Le nouveau Projet Educatif Global 2017 - 2020

En avril 2017, notre commission Jeunesse en collaboration avec la commission des af-

fares scolaires présentait avec fierté dans un premier temps au Conseil municipal puis par la suite aux services de l'Etat - DDCS et CAF - son Projet Educatif Global 2017-2020. Ce document, réalisé et rédigé en totale concertation avec les acteurs majeurs de la commune, est le fruit d'un travail sérieux, mené pendant plus d'une année entre les élus de la commune et les professionnels du monde éducatif. Véritable outil de travail, il reprend aujourd'hui les actions à mener, et pose la

politique jeunesse proposée par votre équipe municipale. Il reste consultable par tous au Centre de Loisirs ou est encore à votre disposition en mairie. Valable pour une durée de trois ans, ce Projet Educatif s'inscrit totalement dans la lignée du précédent mais accorde une place conséquente et privilégiée à la famille ainsi qu'aux problèmes d'accueil liés au handicap. L'éducation et la citoyenneté sont des droits essentiels... Permettre à chacun d'y accéder pour s'épanouir et s'émanciper dans sa vie sociale, tel est bien là notre devoir !

La fréquentation du Centre de Loisirs et de l'Espace Jeunes

Sur les petites vacances scolaires 2017, notre Centre de Loisirs a connu une nouvelle baisse sensible des effectifs. Les nombreux « ponts » situés en pleine semaine de vacances peuvent également en être une des causes, mais cette année encore tous les moyens ont été mis en œuvre pour faire face à cette baisse de la fréquentation. Les chiffres de ces premières petites vacances 2018 sont plutôt encourageants et la tendance à la hausse est de nouveau perceptible. Une année ne fait jamais l'autre...

Le retour à la semaine de 4 jours aura sûrement un impact positif sur ce taux de fréquentation du Centre le mercredi. Gageons que cela redonnera aux familles l'envie et la volonté de nous confier à la journée leurs enfants...

Pour les vacances d'été, notre Centre de Loisirs 3-11 ans et notre Espace Jeunes 11-17 ont vécu de belles heures. Les camps ont su attirer un public large constitué de jeunes Solariens, mais aussi de jeunes venant de communes voisines. Les très belles activités proposées cette année par le service y ont fortement contribué.

L'intégration de Soliers dans la Communauté Urbaine Caen la mer

Notre intégration à Caen la mer n'a pas eu de conséquence directe sur notre service Jeunesse, mais cette intégration nous ouvre de nou-

velles portes et de nouvelles visions en terme de territoire. Soliers n'est plus isolée et la jeunesse de notre commune peut en profiter largement. Si nous prenons pour exemple les transports, sachez qu'un service dédié, Noctibus, existe désormais entre Soliers et Caen. Nos jeunes peuvent profiter de ce service et rentrer en toute sécurité aux alentours de minuit les vendredi et samedi s'ils le souhaitent. Un Réseau Jeunesse auquel Soliers vient d'être intégrée nous offre également de nouvelles perspectives de mutualisation de projets communs avec les villes voisines que sont Ifs, Cormelles-le-Royal ou encore Fleury-sur-Orne. Comme pour tous nos voisins, le secteur Pré-ados / Ados reste le secteur le plus sensible et demande toujours une attention particulière... C'est pour moi un vrai plaisir que de partager nos expériences.

Le 5^e carnaval fait son grand retour

Le Carnaval de la commune a fait une courte pause en 2017 en raison de réelles difficultés à trouver une date qui soit « porteuse ». Les week-end électoraux (présidentielle, législatives), les vacances scolaires ou encore les animations proposées par nos associations ont eu raison de notre événement. Le programme établi pour le Carnaval 2018 sera sûrement une belle réussite et l'équipe d'animateurs de la commune vous attendra très nombreux en famille pour préparer ensemble le grand défilé. Une ferme pédagogique sera installée pour l'occasion au stade municipal dès 10h le matin et de très nombreuses activités vous seront proposées tout au long de la journée. Rendez-vous vous est donné le dimanche 22 avril dès 10h !

Une bibliothèque réaménagée pour le plaisir des usagers

2017 aura également été marqué par le réaménagement complet de notre bibliothèque municipale. Aurélie, notre bibliothécaire, a souhaité revoir l'accueil de ce lieu pour vous permettre de mieux circuler et vous déplacer dans cette enceinte. Les différents espaces ont été conçus pour accueillir le public en fonction des âges mais aussi des classifications des ouvrages. Enfin et surtout cet aménagement permet de répondre aux normes PMR et faciliter ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite. Bravo et merci à elle pour cette belle initiative ainsi qu'au service technique de la commune qui a réalisé TOUS les travaux !

Pour conclure, je remercie à nouveau vivement tous les salariés et membres du service animation pour leurs implications et leur professionnalisme, sans oublier Smail et Sandra mes plus proches collaborateurs.

Patrice Breillat

Maire-Adjoint en charge de la « Jeunesse - Culture et Communication »

Un lieu de vie et d'échanges...

2017 : De nouveaux espaces plus fluides

une fois par semaine ou tous les 15 jours selon les niveaux. Les thèmes abordés sont en lien avec le programme scolaire ou la demande particulière des enseignants et les enfants ont la possibilité de compléter leur travail en classe par de la recherche documentaire, la création d'exposition ou la lecture d'histoires... Par exemple cette année les classes ont décoré le salon de lecture et la bibliothèque pour les fêtes de fin d'année et ont fabriqué des hérissons à partir de romans usagés :



Avec les nouveaux rythmes scolaires les enfants viennent à la bibliothèque une heure par semaine via les activités péri éducatives. Une carte de prêt est enregistrée au nom du groupe ce qui permet aux enfants de trouver un livre à emporter chez eux.

Cela leur montre ainsi le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque ouvre ses portes pour les enfants du Centre Espaces, afin de préparer ensemble des animations sur le thème de la semaine.

Enfin la bibliothèque participe comme chaque année au **Téléthon** afin de récolter un maximum pour cette cause. Cette année des décorations et des cadeaux ont été vendus au profit du Téléthon.

Pour finir, nous vous rappelons que l'accès à la bibliothèque et la consultation de livres sur place est ouvert à tous, gratuitement. Pour emprunter des documents un formulaire d'inscription est fourni sur simple demande lors des horaires d'ouverture. (Gratuit pour les Solariens, 15€ par an et par famille pour les extérieurs).

Un grand merci à Nicole L. Martine B. et Maëlys P. les bénévoles de la bibliothèque pour leur temps, leur dévouement et surtout leur soutien.

Aurélien LEVARD

Responsable de la Bibliothèque

Cette année, la bibliothèque a vécu un **nouvel aménagement des locaux pour plus de fluidité et de simplicité** avec une pièce dédiée aux albums et à la bande dessinée et une seconde pour les romans et les documentaires.

La bibliothèque, partie intégrante du service animation de la commune

La bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on peut emprunter des livres, elle est aussi un lieu de vie et de partage où nous pouvons nous retrouver pour discuter, échanger ou participer à des animations.

Sur le temps scolaire les enfants profitent du salon de lecture qui a pour objectifs de susciter l'envie de la lecture avec les enfants via un moment de détente ludique, de développer l'écoute et l'imaginaire avec une lecture de conte à chaque séance.

L'apprentissage des usages en bibliothèque, de la classification et du rangement des livres pour être autonome dans le CDI au collège est également transmis via le salon (= se repérer dans les livres et savoir les utiliser).

Les enfants viennent au salon de lecture par demi classe pendant une demi heure

La bibliothèque en chiffres /

- Environ **6500 opérations de prêts** par année tous secteurs confondus
- **7491 livres**
- **500 magazines**
- **188 DVD et Livres Audio**
- **1 navette** qui passe tous les mois en provenance de la Bibliothèque du Calvados pour déposer les réservations faites par les lecteurs.
- **Une vingtaine de nouveaux livres** tous les mois
- **500 nouveaux livres 2 fois par an** prêtés par la bibliothèque du Calvados

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

L'Accueil de Loisirs de Soliers...

La continuité éducative a été la ligne directrice de cette année 2017. Basée sur le Projet Educatif Global (ou Local) mis en place par la commune, cette continuité a pour but que tous les acteurs de l'éducation (famille-école-loisirs) aillent dans le même sens, dans une démarche de complémentarité et de cohérence, pour le bien de l'enfant.



« 2017, année des changements »



Dans cette démarche, les objectifs pédagogiques de l'Accueil de Loisirs ont été retravaillés par l'ensemble de l'équipe d'animation à partir du Projet Educatif de la commune, afin d'en ressortir quatre axes de travail pour les années à venir.

Préserver le rythme et organiser les différents temps de l'enfant pour favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'autonomie.

Amener l'enfant vers une citoyenneté (civisme, civilité, solidarité, écologie...) active et participative, pour qu'il devienne maître de son devenir et pour qu'il puisse agir positivement sur le monde qui l'entoure.

Promouvoir la découverte d'autres cultures, d'autres modes de vie, pour comprendre la diversité et développer l'apprentissage du vivre ensemble.

Favoriser la prise de responsabilité et l'investissement de l'enfant.

Deux projets phares se démarquent sur cette année bien remplie.

En premier lieu, le projet des « Poupées fri-mousses » mis en place par Mylène Kowatz, en lien avec l'UNICEF, permettant aux enfants de l'Accueil de Loisirs et des Temps d'Activités Périscolaires de concevoir des poupées, des cheveux aux vêtements, de les vendre et ainsi de rapporter des fonds pour l'achat de vaccins destinés aux enfants du tiers-monde.





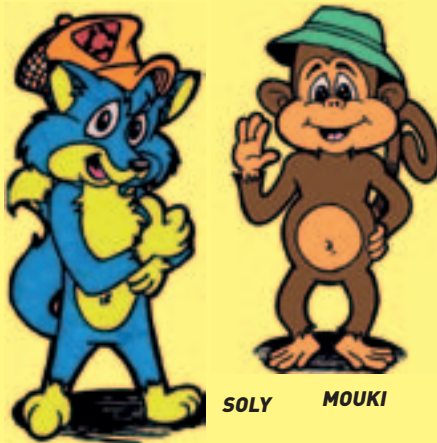
Le deuxième grand changement de 2017 a été le départ de Magali, animatrice emblématique des 3-5 ans, qui a été remplacée par Marion à la rentrée de Septembre. Le nouveau binôme chez les Frimousses est désormais composé de Marion et de Jennifer (qui remplace Audrey le mercredi et les vacances scolaires).

Cette année fut celle du partage et de la découverte, à l'image des différentes journées inter-centres organisées dans le cadre de la « démarche qualité » et par le biais de la formation de Charly Le Rolland, animateur sportif au sein de notre équipe. Bravo à lui pour l'obtention de son diplôme !

Des moments de partage ont également eu lieu lors de rencontres entre les enfants du RAM (0 à 6 ans) et les 3-5 ans du Centre de Loisirs. L'Accueil de Loisirs travaille désormais en lien avec l'Association des Parents d'Elèves sur la kermesse et le Service Périscolaire sur les grands événements, afin de proposer un service toujours meilleur pour l'épanouissement des enfants.

Pour conclure, nous avons également organisé cet été des camps et mini séjours pour les 4/11 ans. C'est avec un petit groupe de 10 enfants de 4/6 ans que nous sommes partis découvrir les ânes au « Pas d'Anes », mini séjour de 3 jours et 2 nuits. Les 6/11 ans ont quant à eux profité d'un séjour sportif à Thury Harcourt avec Paddle, tir à l'arc, tir à la sarbacane, poney, course d'orientation et centre aquatique.

Caroline et Maxime



Dans un second temps, les enfants ont participé à l'illustration d'une affiche sur les droits de l'enfant, afin d'analyser et de mieux comprendre ce qu'est un Droit, pourquoi la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) existe, et comment ces droits sont mis en place ou non à travers le monde.

Cette année a aussi vu arriver de grands bouleversements, à commencer par un changement d'organisation sur l'été où nous avons proposé jusqu'à 3 sorties par semaine afin de rendre ces vacances moins formelles et plus estivales. Les enfants ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir le golf grandeur nature, l'escalade, la piscine...



Accueil de mineurs de 3 à 11 ans (entrée en 6^e)

Le Centre de Loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans :

- Les mercredis > de 13h30 à 18h
- Les vacances scolaires > de 8h à 18h

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :

- À la journée avec ou sans repas
- À la demi-journée matin ou après-midi avec ou sans repas

Conditions d'inscription minimum par semaine :

Pour les 3/5 ans :

3 demi-journées + 1 journée

Pour les 6/11 ans (2 possibilités) :

3 journées ou

4 demi-journées + 1 journée

Les horaires :

- L'accueil le matin de 8h à 9h30
- L'accueil du midi de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h
- L'accueil du soir de 17h à 18h

Permanences du bureau :

- Mardi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h
- Mercredi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.

Modalités d'inscription

- Cotisation de 6€/an valable du 1^{er} septembre au 31 août
- > Le règlement s'effectue le jour de l'inscription
- > Un enfant non inscrit ne sera pas accepté sur le Centre d'Animation

Contact /

Caroline Lannier, Directrice du Centre de Loisirs

10, rue des Écoles • 14540 Soliers
02 31 39 63 79 ou 06 34 15 32 83

Et au Local jeunes...

DES PROJETS EN 2018

- Rencontre Inter-Locaux Jeunes
- Carnaval de la commune et participation des jeunes
- Séjour en partenariat – Raid aventure Jeunes
- Dispositif Culture Jeunes
- Mobilisation des jeunes autour d'un projet

11-17 ans : le Local Jeunes, un lieu ouvert à TOUS !

Le Local Jeunes est un lieu d'accueil pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il permet de les accueillir pour échanger avec l'animateur ou entre eux, de pratiquer une activité, d'être accompagnés dans une démarche de projet à caractère personnel ou professionnel. Le Local Jeunes, situé en plein cœur de la commune, est ouvert toute l'année.

Il se veut être un lieu rassurant, d'écoute, de construction de projet, de loisirs,...

Projet de jeunes et autofinancement !

Comme chaque année, l'Espace Jeunes permet aux jeunes de la commune de se mobiliser autour de la mise en place de projet à court ou à long terme.

L'année 2017 a connu des actions d'auto-financement concernant l'été. Ce sont 8 jeunes qui se sont mobilisés au mois de juin pour collecter les fonds nécessaires à leur inscription à l'Espace Jeunes durant l'été. Pour ce faire, les jeunes ont participé à la Fête de la St Jean en tenant un stand et en vendant les traditionnels crêpes et gâteaux. Lors de ce week-end, les jeunes ont également tenu une Tombola avec Aurélie notre bibliothécaire. L'argent récolté sur ces deux stands a permis à ces 8 jeunes de payer entièrement leur été à l'Espace jeunes. Les jeunes et moi-même remercions Aurélie de permettre cette action chaque année.



Séjour d'été en Loire-Atlantique, destination La-Bernerie-en-Retz

L'été 2017 fut l'occasion pour un groupe de 18 jeunes âgés de 11 à 15 ans de partir 7 jours en camping à La Bernerie-en-Retz. Le thème de ce séjour était « activité nautique et bord de mer ». Les jeunes ont donc pu s'essayer au Stand-Up Paddle, kayak de mer et à la planche à voile à la base nautique de la Bernerie-en-Retz.



Les jeunes ont aussi profité de la plage non loin du camping, soleil et farniente au programme. Les animations et la piscine du camping ont permis aux jeunes de s'amuser sans retenue. Le dernier jour, les jeunes ont pu aller au marché nocturne de la Bernerie-en-Retz et faire leurs derniers achats. Les jeunes reviennent avec de bons souvenirs et quelques belles photos. Je remercie les jeunes pour ce magnifique séjour passé ensemble.

Séjour Culturel à Paris aux vacances de la Toussaint Dispositif Culture Jeunes

C'est un groupe de 7 jeunes qui a pu profiter d'un séjour de 3 jours et deux nuits à Paris en auberge de jeunesse située dans le 18^e arrondissement non loin de Montmartre. Le but de ce séjour inscrit sous le dispositif « Culture Jeunes » était de permettre aux

Un lieu de vie et d'échanges...



OUVERT À TOUS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
le Local accueille tous les jeunes âgés de plus de 11 ans
(à condition d'être collégien) à 17 ans pour un coût de
10 EUROS DE FRAIS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE !

jeunes de vivre un temps de vacances mais aussi de découverte. Ce séjour a été rythmé par plusieurs visites comme l'Arc de Triomphe, la Tour Eiffel, le Louvre, le musée Grévin, Notre Dame et pour finir Montmartre et le Sacré Cœur. Les jeunes qui pour la plupart n'avaient pas encore visité Paris reviennent avec des images plein les yeux.

Atelier Coup d'pouce et partenariat avec le collège Senghor d'Iffs

L'année 2017, c'est la poursuite de l'atelier Coup d'pouce mis en place en partenariat avec le collège d'Iffs depuis maintenant 5 ans. Sur l'année 2017, ce sont 8 jeunes de 6^e et de 5^e qui se sont inscrits à l'atelier. Ce dispositif permet aux jeunes Solaris de bénéficier d'un lieu pour faire leurs devoirs avec la présence de l'animateur jeunesse de la commune, le but étant que l'entraide entre les jeunes soit le fil rouge. Nous continuons donc de travailler en partenariat avec le collège et réfléchissons à de nouveaux projets en commun.

Le Local Jeunes ouvert toute l'année !

Tout au long de l'année, le Local Jeunes c'est aussi un accueil et des animations pendant les périodes scolaires et les vacances : Sortie Parc d'attractions, accrobranche, activités nautiques, patinoire, cinéma, pêche, atelier cuisine, atelier vidéo, tournois sportifs en partenariat avec d'autres locaux jeunes et bien d'autres. Les jeunes peuvent venir les mercredis après-midi scolaires pour bénéficier d'un lieu d'accueil permettant de se retrouver mais aussi de proposer des animations et activités.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes sont accueillis tous les jours de la semaine de 13h30 à 18h30 plus une soirée par semaine de 20h30 à 22h30. C'est le moment où les projets de jeunes se mettent en place. L'animateur jeunesse reste force de proposition pour permettre aux jeunes d'avoir un panel d'activités variées.

Cyrille Jacqueline

Restructuration du secteur jeunesse

DEPUIS LES VACANCES D'OCTOBRE 2016, UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT A ÉTÉ MIS EN PLACE AU LOCAL JEUNES. CE CHANGEMENT S'OPÈRE PRINCIPALEMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES. VOICI EN QUELQUES LIGNES LES CHANGEMENTS PAR PÉRIODE.

Pendant l'année Scolaire LE LOCAL JEUNES, reste le local Jeunes !

L'accueil du Local jeunes est gratuit pendant les périodes scolaires. Le Local continue de fonctionner en accueil libre. Les jeunes peuvent venir sur les horaires d'ouverture comme ils le souhaitent. Il est nécessaire auparavant d'avoir rempli le dossier d'inscription et de s'être acquitté de la cotisation de 10€ par jeune. Des activités peuvent être mises en place en fonction des envies. C'est aussi le moment pour les jeunes de nous proposer ce qu'ils souhaitent mettre en place pendant les vacances.

Pendant les Vacances Scolaires C'est L'ESPACE JEUNES qui vous ouvre ses portes !

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, L'ESPACE JEUNES, ENTITÉ DU LOCAL JEUNES, PREND LE RELAIS. FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE JEUNES ET HORAIRES

Pour les vacances scolaires, une inscription est désormais nécessaire. Cette inscription doit se faire 8 jours avant les petites vacances et 15 jours avant les grandes vacances. Un tarif forfaitaire à la semaine déterminée en fonction du quotient familial sera demandé aux familles. Une participation financière aux activités payantes sera également demandée. La municipalité prendra en charge 50% du coût de l'activité pour les Solaris. En ce qui concerne les jeunes venant de l'extérieur, la totalité des activités sera facturée.

HORAIRES D'OUVERTURES DU LOCAL PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

Mardi	16h30-18h30	(Atelier Coup d'pouce)
Mercredi	13h30-18h30	(Ouverture local jeunes)
Jeudi	16h30-18h30	(Atelier Coup d'pouce)
Vendredi	16h30-18h30	(Ouverture local jeunes)
	20h30-22h30	(Projets de jeunes, ouverture Local Jeunes)

Horaires d'ouvertures pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

> Une soirée par semaine de 20h30 à 22h30,

> Possibilité de manger le midi en arrivant pour 11h30
Inscription obligatoire

CONTACT / Cyrille Jacqueline, (Animateur Jeunesse)
 Local Jeunes - Espaces Jeunes et Coup d'Pouces

Un tissu associatif riche et dynamique

APE Récré'actif



LE MOT DE L'ÉLUE

Bonjour à tous,

Avec mes collègues élus, Marie-Laure COUANON, Nelly DANIEL et Patrice BREILLAT, nous rencontrons régulièrement, toujours avec autant plaisir, les associations afin d'organiser tout au long de l'année des rendez-vous festifs, tels que le Carnaval, la Solarienne, la fête de la St Jean, le Forum et le Téléthon.

Une grande partie des associations répond présents. Les bénévoles donnent de leur temps et contribuent largement à la réussite de ces manifestations. Malheureusement plus les années passent et plus les associations peinent à recruter des bénévoles actifs car la plupart du temps, les adhérents « consomment » sans se poser la question sur le fonctionnement de l'association. Cette année, le Tennis Club de Soliers, faute d'adhérents prêts à s'impliquer dans le bureau, a failli mettre le club en sommeil. Heureusement qu'Olivier RENAULT a repris le flambeau. Ces situations sont regrettables pour les différents présidents et bénévoles qui se sont succédés et investis depuis des années ainsi que pour les travaux réalisés dans la salle de sports afin que toute discipline se fasse dans de bonnes conditions.

De son côté la Commune fera toujours en sorte de maintenir ce tissu associatif en lui apportant une aide financière par le biais des subventions et en lui mettant à disposition des locaux.

Des nouvelles activités ont vu le jour : Théâtre enfant et Hatha Yoga par Familles Rurales et Tarot par Tremplin.

En avril 2017, le Judo Club de Soliers a accueilli le Championnat du Calvados, benjamins/benjamines qui a remporté un vif succès.

La Solarienne et le Carnaval n'ont pas eu lieu pour diverses raisons notamment la difficulté de trouver une date, compte tenu d'une année chargée en élections. Ces deux manifestations seront de retour en 2018 !

La commune a accueilli, les ROCKRAIDEURS, club multisports qui porte à 15 le nombre d'associations solariennes. Ce panel vous propose une diversité d'activités vous permettant de trouver un moment d'évasion, de partage dans une bonne humeur toujours sans faille.

Les associations et la Municipalité ont pu encore constater votre générosité pour le Téléthon, grande cause caritative. Les dons permettent aux chercheurs de lancer de nouveaux essais, aux laboratoires d'utiliser des technologies de pointe, mais aussi d'améliorer la prise en charge et le projet de vie des malades. Cette manifestation ne pourrait avoir lieu sans l'implication des bénévoles, des associations et du personnel communal. UN GRAND MERCI A TOUS !

Pour conclure, je tiens à remercier vivement, Sandra et Smail pour le rôle important qu'ils tiennent dans l'organisation des journées festives ainsi que l'atelier communal qui assure la logistique.

Annick Bideau
Adjointe à la « Vie locale »



L'Association des parents d'élèves des écoles de Soliers et Grentheville est une association loi 1901, reposant entièrement sur l'engagement de bénévoles. Elle a été créée par des parents d'élèves il y a déjà 15 ans, et s'est fixé pour objectif d'organiser des manifestations publiques afin de récolter des fonds intégralement reversés aux écoles maternelle et élémentaire. Ces versements ne sont pas anecdotiques puisqu'ils participent pour plus de 60% au budget total des coopératives scolaires dont le rôle est de financer des sorties éducatives, spectacles et achats de matériel.

Grâce à votre participation et au dévouement de ses bénévoles, à la rentrée 2017 l'APE a signé un chèque de 4 575€ aux écoles, au bénéfice de tous les enfants.

Tout au long de l'année 2017 l'APE a organisé divers événements :

Mars 2017

Notre loto dans la salle des fêtes de Soliers.

Juin 2017

La kermesse des écoles et la Saint Jean

Novembre 2017

Les photos de l'école et la bourse aux jouets

Décembre 2017

Participation au téléthon

Nous vous donnons rendez vous en 2018 pour d'autres manifestations Loto en février, carnaval de Soliers en avril et chasse aux œufs à Grentheville, photos individuelles, vente d'objets, participation à la St Jean, Kermesse des écoles, bourse aux jouets, tombola de Noël, etc.

Vous hésitez à nous rejoindre, vous avez besoin d'informations, sachez que nous nous réunissons les 2^e mardis de chaque mois dans la salle des associations (au-dessus de la poste de Soliers) à 20h30.

Nous nous réunissons le mardi dans la salle au-dessus de la Poste.



Bureau 2017/2018

Président / David POUCHAIN
Vice-Président / Jérôme CHAUVET
Secrétaire / Odile LEBLOND
Vice-Secrétaire / Delphine LANCRE
Trésorière / Claire RENAULT
Vice-Trésorière / Béatrice GIRARD

Pour nous contacter :
aperecreactiv@gmail.com





Comité des Fêtes de Soliers

VIE LOCALE
ASSOCIATIONS
VIE SOCIALE
PERSONNEL

Bureau 2018

Présidente / Christelle Fouilloux
Trésorière / Kathleen Hoorelbeke
Secrétaire / Claire Le Bever

ATTENTION NOUVEAU MAIL

cdfsoliers.presidente@laposte.net

Tél: 06.45.92.77.20

Pour un nouveau départ

Cette année, le Comité des Fêtes repart sur de nouvelles bases. Après avoir enregistré la démission d'une grande partie de son bureau lors de son assemblée générale du mois de janvier 2018, une nouvelle assemblée générale provoquée le 19 février dernier a vu l'élection d'un nouveau bureau pour un nouveau départ !

Bonjour à tous,

Je tiens à remercier les Associations qui ont fait le déplacement lors de notre Assemblée Générale du 19 Février 2018 afin de nous apporter leur soutien.

Une équipe constituée de 13 personnes s'est présentée lors de cette réunion et un nouveau bureau de 5 représentants a été élu.

Tous les ans, en Mars, le Comité des Fêtes organisait une soirée spectacle et dansante. Mais étant donné ce court délai, malheureusement, cette manifestation ne pourra avoir lieu cette année. Nous comptons sur votre motivation et votre volonté, pour que ce projet aboutisse en 2019.

Malgré la détermination de ses membres, le CDF manque encore de bénévoles pour pouvoir animer notre commune.

Si vous êtes intéressés à venir nous rencontrer, et pourquoi pas, nous aider ponctuellement, lors de nos manifestations et notamment lors de notre Fête de la St Jean qui

aura lieu cette année les 23 et 24 Juin, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone, que vous retrouverez ci-après.

Le Comité des Fêtes reste toujours à votre écoute pour de nouvelles idées à mettre en place afin d'apporter, toujours et encore, de l'animation et des rencontres dans notre commune.

Amicalement

Christelle Fouilloux
Présidente du CDF de Soliers

La municipalité tient ici à remercier M. Denis Lemieux et tous les autres membres bénévoles du Comité des Fêtes pour leur investissement personnel sur la commune au cours de ces deux années passées.



ADGS

Notre association créée en septembre 1988 fêtera ses 30 années d'existence cette année.

Elle compte à ce jour une centaine d'adhérentes âgées de 3 ans à 35 ans réparties en 11 groupes.

Les cours de danse basés sur des danses classiques et modern' jazz sont assurés par des bénévoles :

- Julie GAREAU pour les cours du lundi soir de 17 h 30 à 21 h 30,
- Stéphanie CEMON pour les cours du Mercredi après-midi de 13 h 45 à 18 h 45.

Nous effectuons chaque année deux galas : l'un au mois de Décembre et l'autre au mois de Juin.

Bureau 2017/2018

Présidente / Dany FONTAINE
Secrétaire / Myriam CHASLES
Trésorier / Denis FONTAINE





Caen Sud GR



Un joli duo qui termine l'an dernier 4^e en demi-finale de France

www.caensudgr.com

Notre association créée en septembre 2009, compte à ce jour 130 adhérents. La gymnastique rythmique est un sport complet, souple, audace, maîtrise et confiance en soi. Les engins pratiqués sont la corde, le ruban, le ballon, le cerceau et les massues. Une expression corporelle fait également partie de cette pratique par le « main libre ». Nous avons une section baby gym, accueillant des enfants à partir de 4 ans.

Anaïs

Les créneaux /

Nos cours se déroulent du lundi au samedi. Nous avons des séances sur Soliers, Fré-nouville mais aussi Caen en fonction des âges et des niveaux de nos gymnastes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et actualités sur notre site :

www.caensudgr.com

& sur facebook :

caensudgr soliers



Bureau 2017/2018

Présidente /
DEVOUGES Séverine

Les manifestations

Le 21 janvier 2018

Gala d'hiver - Représentation gymnique des différents groupes
Organisation de compétitions à Soliers (Entrée ouverte à tous)

11 novembre 2017

Compétition Division Régionale individuelle Niveau National A, B et C ainsi que Trophée

24 mars 2018

Compétition intraclub

17 juin 2018

ouvert à tous - GALA de fin d'année

Contact :

Mme DEVOUGES Séverine :

09.54.67.76.35

06.99.01.77.52

severine.devouges@free.fr

**Association Caen Sud GR,
Mairie**

**8 rue des Écoles
14540 Soliers**

Adresse mail :

caensudgr@hotmail.com



Tremplin

Pour la promotion des loisirs

Avec ses activités, TREMPLIN, peut vous proposer aussi bien des moments de relaxation, de création, de sport, d'éveil des sens, de technique informatique. Et c'est pour cela que plus de 200 personnes (adhérents) nous suivent tout au long de l'année.



Depuis plus de 10 ans le **GI-GONG**, suivi du **PILATES**, ont apporté une structure forte à notre association, et très vite a suivi le **DESSIN-PEINTURE**, dont les actuels adhérents (une quinzaine) viennent pour échanger tout en détente et convivialité leur savoir-faire et le transmettre aux nouveaux adhérents.

MELI-MELO, activité où les Dentellières en véritables professionnelles créent avec dextérité toutes sortes d'œuvres d'art, dont nous pouvons admirer leurs travaux lors de la Fête de la Saint Jean.



Autres œuvres d'art aussi, nos fleuristes en herbe se réunissent une fois par mois pour confectionner de magnifiques bouquets dans une ambiance de convivialité et de décontraction à **L'ART- FLORAL**.

Vous souhaitez quelques notions d'informatique, démarrer dans diverses applications sur internet. Alors ! faites appel à notre spécialiste (Claude LARROUY), pour une heure, deux heures voire plus.

Titaina prodigue pour la deuxième année consécutive son savoir faire avec **L'ORI-TAHITI - FITNESS** ou **Danse Tahitienne**. Tous les lundis en fin de soirée.

Et cette année notre nouvelle activité qui remporte un vif succès organisée par Bernard HERVE, le **TAROT**, tous les lundis après-midi de 15h à 18h, un deuxième rendez-vous sera proposé très prochainement en soirée.

Nous organisons aussi chaque année un voyage d'une journée dans le Grand Ouest, dont les adhérents TREMPLIN bénéficient en priorité. Avril 2017 fut un déplacement dans le Val de Reuil, la serre Zoologique BIOTROPICAT. Un voyage dans le monde des animaux et plantes tropicales.

Vous souhaitez participer, que vous soyez, artiste, sportif, ou pour retrouver la forme etc... N'hésitez à prendre de plus amples renseignements au 02.31.23.14.15, un responsable TREMPLIN vous guidera dans votre choix.



Où retrouvez-vous sur Internet, notre nouvel outil de communication,
tremplin-soliers.fr



Bacchanale



Bacchanale poursuit la promotion de la danse et de la musique traditionnelle, tant normande que d'autres régions ou pays.

L'association a participé en 2017 à des manifestations diverses, tantôt à l'extérieur de Soliers (Argences, Bayeux, Cambremer) seule ou accompagnée de nos amis « Comme Un Accord », tantôt à Soliers même (St-Jean, Téléthon).

Cette année encore, Bacchanale a organisé 2 journées folk (janvier et octobre). Elle n'hésite pas à mélanger les genres, puisqu'elle a invité la Société Musicale Normande de Mondeville pour sa traditionnelle soirée de janvier.

Enfin, en groupe ou individuellement ses membres participent à des festivals européens de danses et musiques traditionnelles comme Gennetines, Château d'Ars, Paimpol, les Traversées de Tatiou, etc ...

Adhésion : 15 € / an
Web : www.bacchanale-folk.fr
Mail : baccha14@laposte.net
Tel : 06 82 01 90 17

En pratique :

1^{er} et 3^e mercredis du mois :

Danse traditionnelle à la salle polyvalente –

- le 1^{er} mercredi atelier (20h : débutants – 20h30 : non débutants)
- le 3^e mercredi mini-bal à 20h30 avec les groupes « Comme un accord » & « Trisol »

Ambiance conviviale garantie. Chacun, à son rythme, peut apprendre de nouvelles danses ou améliorer ses acquis. C'est l'occasion aussi de découvrir les bals folks ou le « piment » des animations.

Musique traditionnelle

le 2^e mercredi du mois 20 h30,
 salle polyvalente, autour du programme « Trisol ».



Cœur de Soliers



En 2017 diverses activités ont eu lieu :

Janvier /

Traditionnelles galettes des reines et rois

Février /

Fête de la Chandeleur avec la dégustation des crêpes et beignets confectionnés par les adhérents

Avril /

Déjeuner-spectacle au Chaudron magique

Juin /

Clôture de la saison avec un repas au « Vert galant » où tous ont passé un bon moment convivial.

Le 23 novembre a eu lieu notre Assemblée Générale – le bureau a été reconduit dans son intégralité

Décembre /

Goûter de Noël au club avec petit présent pour chacun

Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux adhérent(els)

Adhésion : 16 €

La présidente Y. Thomas

Composition du bureau 2017-2018

Présidente / Yvette THOMAS
Vice-Présidente / Martine DESCAMPS
Secrétaire / Nadine BREARD
Trésorière / Monique ROBILLARD

Section des Anciens Combattants

VIE LOCALE
ASSOCIATIONS
VIE SOCIALE
PERSONNEL

Les principales manifestations réalisées en 2017

Nombre d'adhérents : 59 (dont 16 à Soliers)

- 22 Janvier : **Galette des Rois**, Salle des fêtes de Bourguébus, réunissant : 107 personnes (dont 28 de Soliers)
- 18 Mars : **Soirée choucroute**, avec Orchestre, Salle des fêtes de Soliers réunissant : 224 personnes (dont 89 de Soliers)
- 8 Mai : **Cérémonies aux différents monuments aux Morts** avec dépôt de gerbe et remise de médaille animées par la fanfare de Bois-Halbout.
- 24 Mai : **Voyage : à Cherbourg La Cité de la Mer** (49 personnes)
- 14 Juillet : **Cérémonies à Saint-Aignan-de-Cramesnil**, dépôt de gerbe et remise de médaille
- 22 juillet : **cérémonie à la Stèle d'Hubert-Folie**
- 8 Octobre : **Représentation de la Section à la Fête Patronale de Grentheville** et de Tilly-la-Campagne
- 15 Octobre : **Repas annuel** rassemblant 83 Adhérents et Amis (dont 27 de Soliers) autour d'une bonne table à la salle des fêtes de Grentheville
- 11 Novembre : **Cérémonies aux différents monuments aux Morts**, dépôt de gerbe
- 12 Novembre : **Cérémonie au monument aux Morts de Garcelle-Secqueville** avec dépôt de gerbe et messe en musique
- 25 Novembre : **Assemblée générale et élection du bureau** ;

Trois adhérents nous ont quitté :
Mr JEAN Claude de Soliers à l'âge de 77 ans
Mr LEBOCQ Robert de Garcelles à l'âge de 82 ans
Mr DILIS René de Bourguébus à 76 ans



2018, on prend date

- **Dimanche 21 Janvier Galette des Rois** : salle de Bourguébus
- **Samedi 11 Mars Soirée Choucroute** : salle de Soliers
- **Dimanche 14 Octobre Repas annuel** : salle de Grentheville

La Section des Anciens Combattants de Soliers remercie la Municipalité les enfants du CMJ, les Conseillers Municipaux ainsi que les habitants pour leur présence lors des différentes cérémonies et le Comité des Fêtes pour le prêt de la vaisselle.

PRÉSIDENT / Mr François DUPUY
CONTACTS SOLIERS

M. Guy LEBEY • 5 Rue des Phalènes
M. Lucien LEBOULEUX • 5 Impasse des Melezes

L'association propose ses activités sur les communes de la Plaine Sud depuis 1974.

En partenariat avec les communes (subventions, prêt de salles), une équipe de 15 bénévoles, 5 salariés, 3 prestataires et un animateur permettent à environ 200 familles d'adhérer aux activités :

Atelier Loisirs Créatifs, Scrapbooking, Yoga, Sophrologie, Danse Contemporaine, Gym douce, Gym Adulte Dynamique, Step Renforcement Musculaire, Randonnée Pédestre, Club de l'Amitié, Bibliothèque.
2 nouveautés : Théâtre Enfant
Hatha yoga

La BIBLIOTHEQUE vous accueille à nouveau après travaux :
Mercredi et Samedi tous les 15 jours 11h -12h

Renseignements : 02.31.90.25.82
www.facebook.com/FamilleRuraleBourguebus

Familles rurales





Judo Club de Soliers

Une année 2017 pleine d'actions et d'ambitions !

Dès 3 ans vos enfants peuvent s'initier à la pratique du judo. Le judo club Soliers propose des activités pour toute la famille. Enfants, parents mais aussi grands parents trouveront le sport qui leur convient parmi le judo, le jujitsu, le taïso (gym tonique) ou la gym douce. Il suffit juste d'être apte médicalement

2017 a été riche en manifestations pour le judo :

- Le loto et la matinée tripes en janvier, le repas en mars, manifestations qui restent assez conviviales à l'image du club.

2017 est aussi l'année des nouveautés !

- En Avril, nous avons organisé pour la première fois dans le club le championnat Benjamins /Benjamines du Calvados. Nous avons reçu tous les clubs de la région plus une trentaine d'arbitres officiels !
- Autre nouveauté, nous avons organisé un barbecue en juin. Un grand moment d'échange avec les licenciés et leur famille qui y ont participé

Toutes ces actions sont reconduites pour la saison 2018

TOUS À VOS AGENDAS

- > Le repas le 31 mars 2018
- > L'interclub et le championnat les 14 et 15 Avril 2018.

Venez nombreux !



Les bénévoles

Bureau

Président / Vincent PÉAN
Trésorier / Romuald CHÊNE
Vice-trésorière / Nathalie Roberge
Secrétaire / Stéphanie PÉAN
Vice-Secrétaire / Estelle BLOUIN

Les membres actifs /

Malika RIVIÈRE, Manon ROBERGE, Eliane GOHARD, Delphine BOUDIER, Clotilde LEROUX, Nadia OLIVIER et Léa POUSSIER, Sylvie TELMAR, Severine et David GARNIER, Mathis MAUPAS, Guillaume SEIGNEURIE, Fabrice BOUCHET, Yann LETELLIER

Renseignements / 06 28 48 23 12



Le Taïso

L'interclub



Le championnat



Bourguébus Soliers F.C.

VIE LOCALE
ASSOCIATIONS
VIE SOCIALE
PERSONNEL

Notre club toujours en plein essor a franchi la barre des 340 licenciés cette année.

Notre équipe fanion est montée en régional 2 (deuxième niveau régional) et chez nos jeunes les U15 sont aussi en ligue DHR, nous avons quelques espoirs pour nos U18 ou U17 (U18 B) qui pourraient rejoindre aussi le niveau ligue cette année.

Encadrement effectif seniors.

- **Nouvel entraîneur :**
Sébastien CAUDRILLIER,
- **Responsable seniors B :**
Quentin CAILLON-DAIGNEAU
- **Responsable seniors C :**
Flo ESPOSITO
- **Dirigeant seniors :** Christophe FERON, Pierrot BIDERRE, Nathan VIART, Quentin BACHELOT, Thomas GOBE
- **Responsable Vétérans :** David THIBAUT,
- Dirigeant** Romu VASSELIN

Deux équipes U18

- **Educateurs U18 A District Elite :**
Quentin BACHELOT et Alexandre LEROUX
- **Educateurs U18 B (U17) 1^{ère} série district :** Claude PHILIPPOT, Denis BREANT, Philippe GOHIN, Lorenzo DRI

Deux équipes U15

- **Educateur U15 A DHR Ligue :**
Maxime BELIARDE
- **Educateurs :** Romu KALUZNIAK, David NORMAND
- **Educateur U15 B 2^{ème} série district :**
Yannis BOUSQUET

Deux équipes U13

- **Educateur U13 A :** Sébastien BOUCHARD
- **Dirigeant :** David THIBAUT
- **Educateur U13 B :** Nathan VIART
- **Dirigeant :** Cédric LANGLOIS

Trois équipes U11

- **Educateur U11 A :** Maxime BELIARDE
- **Dirigeant :** Jean Christophe URSIN
- **Educateur U11 B :** Mickael ALLAVENA
- **Dirigeant :** Jérôme PAPOUIN, Alexandre LEFORTIER
- **Educateur U11 Filles :** Quentin CAILLON-DAIGNEAU
- **Dirigeante :** Nathalie LOBERGER

Quatre équipes U8-U9

- **Educateurs :** Boris GRIEUX, Nicolas ANQUETIL, Clément CAILLON, Léo SUEUR, Romain CHOISNARD

Deux équipes U6-U7

- **Educateurs :** Didier FOUQUES, Lucas BOUDIN



N'oublions pas les trois arbitres du club officiant en ligue et district et représentant le BSFC

Gildas COUSIN
Nathan DEVARD
Clément RIOU



Tennis Club de Soliers

Le mot du Président

Bienvenue au Tennis Club de SOLIERS !

Créé en 1982, le Tennis Club de Soliers a su garder tout au long de ces années une ambiance conviviale, familiale et accueillante pour tous les habitants de Soliers et des communes environnantes.

Un terrain extérieur et deux courts couverts situés dans la salle « omnisports » sont mis à sa disposition par la mairie.

Notre bonne entente avec la municipalité est à souligner. L'octroi d'une subvention de sa part nous permet d'avoir un des tarifs les plus bas de l'agglomération caennaise pour nos enfants. Nous l'en remercions.

Olivier Renault

L'école de Tennis, toujours la priorité du club /

23 jeunes de moins de 18 ans et 12 adultes suivent des cours d'initiation, de perfectionnement ou des entraînements dispensés par Frank Aussant et William Logé, moniteurs brevetés d'état, dont la mission consiste à délivrer un enseignement adapté à l'âge et au niveau de jeu de chacun.

Le mini-tennis permet aux plus jeunes (à partir de 5 ans) de découvrir notre sport de façon ludique, avec du matériel approprié (ballons et balles adaptés, terrain aménagé à leur taille). Une pédagogie adaptée basée sur des jeux favorise le développement de la concentration, de la coordination mais aussi la dépense physique. Une nouvelle organisation des apprentissages amène les plus jeunes à passer des paliers correspondants à des couleurs qui valident les compétences qu'ils acquièrent.

Les compétitions inter-clubs

Le club offre la possibilité à chacun de jouer dans le cadre de compétitions tant individuelles que collectives, homologuées ou simplement amicales.

Nous engageons deux équipes seniors lors des championnats départementaux de printemps.

Nous mettons à disposition les cours pour les personnes désireuses de disputer les championnats individuels senior.

Nous engageons également cette année 15 jeunes (filles et garçons) en championnat départemental individuel.

Ainsi, près de la moitié des effectifs du club dispose d'un classement fédéral, principalement chez les jeunes.

Tournois /

Chaque année, le club organise le tournoi de l'école de tennis réunissant quasiment l'intégralité des enfants âgés de 8 à 16 ans. Nombreux sont les parents qui se déplacent pour les encourager, à la grande joie des organisateurs !

Après la remise des lots pour l'ensemble des participants, un pot de l'amitié est servi par les membres du club.

Cette année, nous donnons rendez-vous à nos jeunes compétiteurs pour cet événement le 17 mars, le 24 mars et le 25 mars.

Pour les plus âgés (à partir de 16 ans), nous organisons généralement au printemps un second tournoi interne aux membres du club, homologué par la Fédération.

Nouveautés 2018 :

Nous avons l'intention de proposer, cette année, aux personnes désireuses de prendre ou reprendre contact avec l'activité une formule découverte pour les mois d'été à 50 € pour les adultes et 30 € pour les moins de 18 ans. Celle-ci donnerait accès aux équipements intérieurs et extérieurs durant les mois de juin, juillet, août et septembre.

Composition du bureau saison 2017/2018

Président / Olivier Renault
Vice-président / Olivier Jeanne
Trésorier / Vincent Frimas
Trésorier adjoint / Thomas Blanche
Secrétaire / René Rouet
Secrétaire adjoint / Kathleen Hoorelbeke
Membres / Bruno Croizat-Viallet
 Erwan Larvor
 Claire Lebever
 Sébastien Hareng

Enseignants / Frank Aussant
 William Logé

Toujours dans l'objectif de faire découvrir l'activité aux volontaires, nous invitons jeunes et adultes à intégrer nos groupes d'élèves lors de séances découverte gratuites encadrées par nos moniteurs entre le 4 et le 8 juin.

Enfin, afin de favoriser l'échange et les contacts entre les joueurs, nous vous proposons de participer à un tournoi de double « surprise », le 18 mars à l'issue duquel nous pourrions partager un pot de l'amitié et éventuellement un pique-nique.

Pour plus d'informations concernant ces nouveautés, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant.

Comme vous pouvez le constater, sportif débutant ou confirmé, chacun est le bienvenu : tous les membres du bureau sont prêts à vous accueillir.

Tennis Club de Soliers
6, rue des quatre saisons
14540 SOLIERS





Comité de Jumelage

Soliers Loisirs



Le Club des Chiffres & des Lettres



Le club des chiffres et des lettres a été créé en 1988 sur Soliers

Ce jeu, inspiré par l'émission télévisée « DES CHIFFRES ET DES LETTRES » de France 3, se déroule dans un esprit de détente. Cette association a pour objectif de réunir des joueurs autour de chiffres et des lettres et de se confronter pour ceux qui le désirent lors de tournois organisés dans nos différentes régions de Normandie et d'ailleurs.

Certains joueurs, plus mordus, ont tenté les passages à la télé. En 2017, quatre joueurs de Soliers ont été convoqués pour participer aux sélections de France 3 qui se sont déroulées sur Caen. Deux joueurs ont été reçus aux épreuves. Une personne est déjà passée en février à la télévision, puis une rediffusion au mois de juillet. Nous attendons la convocation pour la deuxième personne.

Malgré une participation active des membres de ce club, le nombre d'adhérents n'augmente pas. C'est pour cela, qu'après 29 ans de fonction, le club ferme ses portes. Suite au départ de deux membres pour raisons familiales, le club ne peut plus fonctionner au vu du nombre d'adhérents restants.

Nous avons pris un réel plaisir à faire fonctionner ce club, et **c'est avec beaucoup de regret que nous fermons les portes après 29 ans de fonction.** Je tiens à remercier la mairie de Soliers pour le prêt de la salle pour les entraînements et les tournois et surtout les subventions qui nous ont permis de fonctionner pendant cette longue période. Je félicite mes membres du bureau et les bénévoles pour les heures passées lors des différentes manifestations (fête de Soliers, organisation de tournois,...)

Composition du bureau 2017

Présidente : Mme VOISIN Marie-Claude
Secrétaire : Mr VOISIN Bertrand
Trésorier : Mr FRANÇOIS Michel

locale : fête de la St Jean, forum des associations, téléthon, rendez-vous inter-associatifs qui favorisent les rencontres et les échanges entre le monde associatif et les habitants.

Le comité de jumelage organise chaque année des événements fédérateurs, comme la foire aux greniers le 3ème dimanche de septembre. Une manifestation qui a attiré près de 180 exposants et des centaines de visiteurs tout au long de la journée en 2017.

Les adhérents du comité de jumelage s'attachent donc dans leur projet associatif à organiser et garantir la qualité d'un vivre ensemble entre communes et au-delà de l'hexagone...

Le président



IPPLEPEN se situe au sud-ouest de l'Angleterre entre EXETER et TORKAY près du parc national de DARTMOOR et **KROMBACH** se situe en Bavière en Basse-Franconie.

Le comité de jumelage de Soliers regroupe aujourd'hui 36 familles de Soliers mais également des communes avoisinantes, dont Tilly la Campagne, Bourguébus et Grentheville.

Le comité de jumelage, ce sont des échanges entre Soliers et Ippelen en Angleterre, ainsi qu'entre Soliers et Krombach en Allemagne afin de tisser des relations interculturelles durables entre les familles des trois communes européennes.

En 2017, nous avons ainsi reçu nos amis anglais le week-end de la Pentecôte lors duquel nous avons fait découvrir l'île de Tatihou aux familles anglaises. Puis nous sommes partis en Allemagne le week-end de l'Ascension, les familles ont visité la ville de Bamberg inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco sous un soleil magnifique et des températures estivales. En 2018, inversement, nous recevrons les familles allemandes et nous serons accueillis outre-Manche. 2017 a été une année très riche pour le comité de jumelage de Soliers car il a fêté ses 30 ans avec Ippelen en Angleterre et ses 20 ans avec Krombach en Allemagne.

Parallèlement, le comité de jumelage participe à l'enrichissement de la vie

Rockraideurs de Soliers

La bonne humeur avant tout !

Nous sommes 38 adhérents actifs sportivement et plus de 50 bénévoles lors de nos organisations « Le Tour de Caen » Randonnées Vélo et Marche en Octobre, La Ballade Nocturne du Téléthon à Soliers, et La Solarienne, Course festive organisée le jour du Carnaval dès 2018.

Nous participons à des Raids Multisports, des Courses d'orientation, des Triathlons, des Run and Bike, des Randonnées VTT, etc...

Nous sommes reconnus sur la région par nos tenues et sur les réseaux sociaux grâce aux vidéos de nos exploits !

Nous sommes porteurs de bonne ambiance, c'est notre marque de fabrique. On vous attend nombreux le Dimanche 22 Avril pour participer à La Solarienne : courses de 5, 10 km, Marche de 5 km, Courses enfants..., animations, restauration, récompenses aux meilleurs déguisements.

Rejoignez-nous !

Gilles FREMANGER
Président des rockraideurs



Lundis rando



**Randonnée tous les lundis de 10 à 12 km.
Départ à 13h30, place de la Mairie.
Ouvert à Tous !**

Tennis de table

Cette activité proposée par des bénévoles de la commune attire de plus en plus de monde. Elle compte à ce jour une dizaine de personnes. Ce moment de détente et de loisirs a lieu tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 à la Salle Polyvalente de Soliers.

Cette activité libre et gratuite est ouverte à tous. Si vous êtes intéressés, rendez-vous directement sur place.



**Pour plus de renseignements,
contacter Didier DENIS au 02 31 23 12 43 ou
Jean-Yves GUENOC au 02 31 39 86 89**

La commission Vie sociale...



LE MOT DE L'ÉLUE

Chers Solariens,

Notre commission a pour but de faciliter votre quotidien en étant à votre écoute. En nous exposant vos difficultés, le problème est souvent dramatisé et nous vous aidons dans la mesure du possible, soit en vous dirigeant vers l'organisme concerné, soit en vous rédigeant un courrier ou encore en établissant un dossier de retraite. Les commissions « cadre de vie » et « Travaux du Patrimoine » sont également là pour résoudre des problèmes de voiries, de voisinage, etc... N'hésitez pas à exposer votre requête auprès du secrétariat de la mairie qui saura vous diriger vers l' élu concerné.

LE LOGEMENT

C'est aujourd'hui chose faite. La commune a signé une convention avec la MAISON DE L'HABITAT. Afin de faciliter vos démarches, l'ensemble des bailleurs sociaux du Calvados s'est regroupés pour créer une plateforme unique de demande de logement. Votre demande sera ainsi transmise automatiquement à l'ensemble des bailleurs. Par ailleurs, la commune peut consulter ce fichier qui permet de suivre au jour le jour des demandes en cours et ainsi de proposer la candidature des personnes qui cherchent toujours un logement. Depuis janvier 2017, les offices d'H.L.M. doivent respecter des critères d'attribution plus rigoureux notamment en ce qui concerne la composition familiale et les revenus du foyer. Vous pouvez déposer votre dossier en mairie ou effectuer votre demande en ligne : **demandedelogement14.fr**

Dans la mesure du possible j'assiste aux Commissions d'Attributions des logements de CALVADOS HABITAT et LOGIPAYS où je n'ai qu'un rôle consultatif mais cela me permet d'exposer la situation des candidatures proposées par la Commune.

CALVADOS HABITAT a procédé à quelques travaux urgents et a remplacé notamment les baignoires par des receveurs de douches chez des locataires qui rencontraient des problèmes de santé. Les travaux plus importants de toitures, d'isolation, de remplacement de fenêtres et de portes d'entrée devraient commencer au 1^{er} trimestre 2018. La Commune ne perd pas de vue l'engagement de CALVADOS HABITAT et relance régulièrement cet organisme.

Thierry LE BECQ, adjoint en charge du patrimoine communal étudie actuellement les propositions de LOGIPAYS pour la remise en état de l'esplanade et des marches devant les logements, les commerces et l'école.

En 2018, les travaux de la 1^{ère} tranche de notre ZAC vont commencer. Des terrains seront à vendre mais aussi des logements locatifs verront le jour.

LA MAISON MEDICALE

C'est d'ailleurs dans cette ZAC que sera implantée la Maison Médicale. Une réunion est prévue en début d'année 2018 pour finaliser le dossier. Nous vous tiendrons au courant.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Notre commission gère la gestion des carrières des agents communaux avec Mr le Maire et la secrétaire générale, à un moment ou à un autre, vous les côtoyez, soit à l'école, à la cantine, au Centre Espaces, à la bibliothèque. Ces agents auxquels vous confiez ce que vous avez de plus chers, vos enfants, font leur travail, conscients de leurs responsabilités et sont à votre écoute.

Quant aux agents de la mairie, ils vous accompagnent dans tous les événements qui touchent à votre vie privée (mariage, reconnaissance, noces d'or ou de diamant, décès, inscriptions listes électorales, projet de construction) et depuis peu, ils peuvent vous recevoir pour enregistrer un PACS. Ils font en sorte de répondre au quotidien à toutes vos questions, ils vous diffusent par l'intermédiaire de Soliers Infos, du panneau lumineux et Citykomi, les manifestations proposées et les informations associatives.

L'atelier communal a de nombreuses tâches diversifiées entre l'entretien des locaux, les divers travaux dans les bâtiments, la distribution de Soliers Infos et des flyers, le transport de matériel au moment des manifestations communales ou autres, le ramassage des déchets dû à des incivilités, etc...

Je ne le dirai jamais assez que tous ces agents sont « les piliers » des services de la commune.

Si vous souhaitez me rencontrer, rapprochez-vous du secrétariat de mairie et je vous fixerai un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Annick Bideau

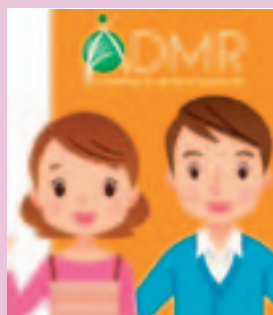
Adjointe à la « Vie sociale » et Vice-Présidente du CCAS

L'ADMR vous propose sa gamme de services

- Aide à l'entretien de votre logement et de votre linge
- Aide à la personne, courses, repas, toilette, promenade,
- Garde d'enfants à votre domicile
- Aide aux familles : en cas de situations difficiles (maladie, retour d'hospitalisation, etc...)
- Action socio-éducative
- Livraison de repas à domicile
- Téléassistance Présence Verte.

Ces prestations peuvent être prises en charge par les Caisses d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental ou certaines mutuelles. Nous sommes à votre disposition pour étudier votre demande, une assistante de proximité vous rencontre chez vous et vous guide dans vos démarches.

NOUVEAUTÉ 2017 / Toute somme effectivement payée (dans la limite de 12.000 €) vous donne droit à 50% de crédit d'impôt, à déduire de votre impôt sur le revenu. **Si vous n'êtes pas imposable**, 50% de vos dépenses d'aide à domicile **vous seront remboursés** par l'administration fiscale (dans la limite des plafonds), ce qui représente une vraie économie sur le coût réel.



Consultez notre site internet
<http://www.admr.org/>

ADMR 41, rue du val es Dunes
14540 BOURGUEBUS
02 31 39 05 35

Mail : bourguebus@fede14.admr.org

Bureau ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30
Et les mercredis de 8h30 à 12h

La recherche d'emploi



« CAEN NORMANDIE EMPLOI »

Notre fusion avec la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAEN LA MER permet aux Solariens à la recherche d'un emploi, d'un stage de bénéficiaire du nouveau service mis en place :

Il s'agit d'une plate-forme gratuite et accessible 24h/24 depuis tout support (ordinateur, tablette, smartphone), sans avoir besoin de télécharger une application (c'est un « web-service »), facilitant la mise en relation entre chercheurs d'emplois (habitants du territoire ou potentiels nouveaux venus) et les employeurs locaux :

<http://www.emploi-caennormandie.fr/>

Le site, entièrement gratuit et intégralement pris en charge par Caen la mer (aucune publicité ne sera diffusée sur le site), permet :

- de visualiser en temps réel le nombre d'offres d'emplois recueillies, comme le nombre de propositions de stages ou d'alternance,

- de rechercher, en saisie libre, les offres correspondant aux métiers de son choix. L'internaute est ensuite redirigé vers le site qui, à l'origine, a publié l'offre.

- d'avoir, en bas de page d'accueil, une rapide présentation du territoire et un accès au fil Twitter du compte de Caen Normandie Développement.

- de s'abonner pour recevoir des alertes personnalisées.

La plateforme n'a pas vocation à se substituer aux acteurs institutionnels locaux, comme Pôle Emploi, mais à mettre en valeur leurs actions en proposant un point d'entrée unique qui permette d'accéder à toute l'information sur l'emploi local.

L'Espace Emploi



Vous êtes inscrits comme demandeur d'emploi et/ou en recherche d'une formation?

L'« ESPACE EMPLOI » de Soliers est à votre disposition afin de vous soutenir dans vos démarches professionnelles pour la recherche d'un emploi ou d'une formation (aide à la rédaction de votre lettre de motivation, de votre C.V., etc...)

N'hésitez pas à bénéficier de ce service de proximité, Smaïl CHADLI, agent communal et Mme BIDEAU, maire-adjointe en assurent l'accueil dans la plus grande discrétion, sur rendez-vous
Tél. 02.31.15.68.68

E-mail : espaceemploi-soliers@laposte.net

Votre CCAS : un soutien de tout instant

Même si la démarche n'est pas facile, n'hésitez pas à demander de l'aide. Il y a des événements imprévisibles (maladie, décès, séparation, perte d'emploi) qui peuvent par des difficultés financières vous faire perdre pied. Prenez contact avec l'assistante sociale qui nous transmettra votre dossier. Celui-ci sera étudié avec la plus grande attention et discrétion par la commission du C.C.A.S.

MA COMMUNE, MA SANTE : tout au long de l'année des permanences annoncées par le biais de Soliers Infos ont eu lieu. Cela ne vous engage en rien. Vous prenez rendez-vous muni de votre contrat « Mutuelle » actuel et une comparaison est faite avec des propositions de plusieurs mutuelles. Douze contrats ont été souscrits dans le courant de l'année pour un effet en 2018 avec une baisse de cotisations assez appréciable.

VOYAGE ET REPAS : cette année nous n'avons pas quitté notre Normandie et c'est avec un vif intérêt que les participants ont découvert ou redécouvert la fabrication du Calvados des Etablissements BOULARD ainsi que celle de nos fromages normands chez GRAINDORGE. Mais ce qui a le plus étonné nos voyageurs, c'est la découverte d'une safranière à Jort. Bien sûr entre temps, le déjeuner avait eu lieu au restaurant Les Tonneaux à Pont-l'Évêque avec au menu des produits régionaux et dans une ambiance amicale et joyeuse.



C'est toujours avec beaucoup d'intérêt que les membres du C.C.A.S. organisent le repas annuel afin que tous se retrouvent autour d'un repas festif. C'est l'occasion pour certains de rompre la solitude, de rencontrer des personnes des différents quartiers de Soliers. Pour les Solariens qui n'ont pas répondu présents au repas, un colis que nous préparons avec soin, est déposé au domicile de chacun.

Les membres du C.C.A.S. renouvellent leurs remerciements à Sandra et Smail pour leur implication dans la préparation de ces deux événements importants pour nos Anciens.



DON DU SANG

Un acte citoyen responsable !

Par le biais de Soliers Info, vous êtes invités régulièrement pour faire un don de sang. Vous êtes en bonne santé, n'hésitez pas à venir rejoindre les nombreux donneurs afin de sauver des vies. **Les stocks doivent être renouvelés régulièrement, ne manquez pas cet acte citoyen responsable.**



Annick Bideau

**Maire-Adjoint à la « Vie sociale »,
Vice-Présidente du CCAS**

Les membres du CCAS

Membres du CCAS, élus municipaux :

Philippe JOUIN, Président,
Annick BIDEAU, Vice-Présidente,
Florent LEMAUVIEL, Marie-Laure COUANON,
Marie-Claude VOISIN, Jean-Yves GUENNOG

Membres de la société civile désignés par le Maire :

Annick LARROUY, Micheline INIZAN, Maryvonne DEHAIS, Gilles AUGUSTE, Vincent PEAN.

Mme Annick BIDEAU, vice-présidente du C.C.A.S., est à votre disposition et peut vous recevoir en mairie sur rendez-vous.

Etat civil 2017

NAISSANCES

JANVIER

EUCHER Noa 5 janvier 2017

MARS

LÉPY Lucas 2 mars 2017

MAI

FAUDEMER MALLET Jules 4 mai 2017

JUILLET

KHALIL Baptiste 28 juillet 2017

MARTIRADONNA Mila 30 juillet 2017

TÉZENAS Marie 30 juillet 2017

AOÛT

RIVIÈRE Lya 15 août 2017

CARAGUEL Holly 22 août 2017

VIALON Gabriel 25 août 2017

SEPTEMBRE

CHAUVIN Eugène 28 septembre 2017

NOVEMBRE

KAMACI Melek 7 novembre 2017

BERGET Maxime 14 novembre 2017

BRAHMI Neal 15 novembre 2017

BOMPAIN Louna 22 novembre 2017

DÉCEMBRE

EUDES Candice 5 décembre 2017

COUSSAUTIEN ORTICAT Kins 12 décembre 2017

LECONTE Louis 13 décembre 2017

PACS

NOVEMBRE

GONTHIER Claire & CARAGUEL Guillaume 24 novembre 2017

DÉCEMBRE

VADET Nadège & MONTUELLE Loïc 14 décembre 2017

MARIAGES

MAI

DUMAINE Sophie
FOULIARD David 13 mai 2017

JUIN

CLEMENT Joana & FONCLARA Sylvain 10 juin 2017

CRIGEL Marie-Hélène & PERSEHAYE Emmanuel 10 juin 2017

VENGEON Sabrina & SAFFRE Vincent 17 juin 2017

JUILLET

LAULIER Florian & LE PLEUX Marine 1^{er} juillet 2017

DÉCÈS

JANVIER

THOMAS Gilbert 12 janvier 2017

HUE Monique 27 janvier 2017

FAVRESSE Max 31 janvier 2017

FÉVRIER

COTTIER Corinne 17 février 2017

BAYET Louise 20 février 2017

MARS

HÄUSZLER Michel 12 mars 2017

JEAN Claude 18 mars 2017

NICOLLE Jean-Claude 21 mars 2017

AVRIL

LEJEUNE Colette 14 avril 2017

MAI

GODEFROY Lucien 24 mai 2017

JUILLET

LEGAY Christian 8 juillet 2017

SEPTEMBRE

ANNE Jérémie 28 septembre 2017

OCTOBRE

EMÉLIE Joseph 28 octobre 2017

DÉCEMBRE

MAGNIN Carole 6 décembre 2017



Secrétaire Générale

Séverine LENTENGNE

Service Administratif



Sandra HAMEL
Cadre de Vie
Vie Locale &
Communication



Valérie TRANCHEFORT

Accueil, Transport
logement, services
périscolaires &
Gestion Funéraire



Aurélie PILFERT

Etat Civil,
Comptabilité
Urbanisme &
Elections

Les ATSEM



Véronique
MAUCOURANT

Stéphanie
VASLOT

Jocelyne
DAVOUS

Valérie
ZYDLOWSKI

Services Techniques



Morgan
CHAUVIN

Jérôme HOUEL
Responsable

Kévin
LEREY

Le personnel communal

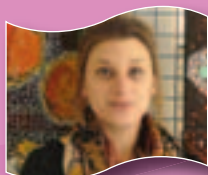
Service Animation



Smaïl CHADLI
Responsable du
Service Animation
et Vie locale



Caroline LANNIER
Directrice de
l'accueil 3 à 17 ans



Elodie PERNUIT
Directrice des accueils
périscolaires et
péri-éducatifs



Cyrille JACQUELINE
Animateur jeunesse
et CMJ



Aurélie LEVARD
Bibliothécaire

Animation, accueils périscolaires et extrascolaires



Mylène KOWATZ



Maxime JAMET



Marion LECONTE



Maxime BELIARDE



Charly LE ROLLAND



Fabienne VALCADA



Mandy WILLAERT



Audrey GUERIN



Jennifer PEZARD

Intervenants sur les accueils péri-éducatifs



Sylvie DROUET GALLIER
Intervenante
Musique



Anaïs SALMON
intervenante
Gym



Allan TESSIER
intervenante
Danse Hip Hop



Aurélie SOSSON
Intervenante
relaxation et
Yoga du rire

Service Restauration Scolaire



Christophe FAUVEL
Responsable

Nathalie LENEVEU

Pascale LEROUX

Véronique PERNUIT

Agents Techniques Polyvalents



Isabelle BODARD



Sylvie RONXIN

Rachelle FONTS

Catherine SALLES



Laurence EUCHER



Carole LECHARTIER



Isabelle GUERIN

Départ



Départ de Monsieur
Gérald RAOUL,
Secrétaire Général
au mois d'Avril 2017
remplacé par Madame
Séverine LENTENGNE.



Le R.A.M. de Plaine Sud

Le Relais Assistants Maternels de Plaine Sud est un service intercommunal gratuit qui s'adresse aux parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnels de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et aux enfants de la Communauté de communes de Plaine sud. **Le bureau du Relais se situe 10 rue de l'avenir, à Garcelles-Secqueville (dans les locaux de la Mairie).**

Marie GIBEAUX (remplaçante d'Emilie Genest), responsable du Relais, vous accueille aux jours et horaires suivants lors :

Des permanences d'accueil sur rendez-vous et/ou accueil téléphonique :

Mardi	De 13h30 à 17h30
Jeudi	De 13h30 à 18h00
Vendredi	De 13h30 à 16h30

Des ateliers d'éveil :

Les ateliers d'éveil ont lieu le mardi et le jeudi sur la commune de Soliers, le mercredi sur la commune de Rocquancourt, et le vendredi sur la commune de Bourguébus.

L'animatrice vous accueille de 9h30 à 11h 15 dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants. Ces animations, sont ouvertes

aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur Assistante Maternelle et/ou de leurs parents employeurs ou garde d'enfant à domicile.

L'atelier d'éveil permet :

- aux enfants, de se rencontrer, de découvrir de nouvelles activités. L'atelier permet à chacun



Spectacle de Noël

d'apprendre à trouver sa place au sein d'un groupe,

- aux adultes de se retrouver pour échanger, observer les enfants en dehors du domicile dans un espace adapté et sécurisé pour tous.

Le ram propose :

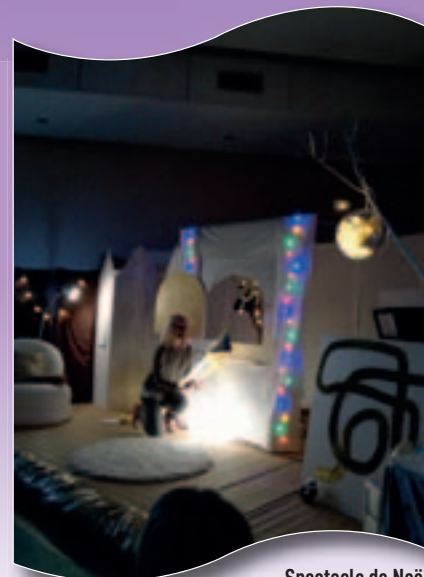
Des manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année : une animation « bébés lecteurs » autour du kamishibai, des séances bébé barboteur à la piscine du Chemin Vert, des manifestations culturelles, des partenariats entre les centres de loisirs de Soliers et de Bourguébus.

Le Relais propose enfin aux adultes, parents et assistantes maternelles, **des rencontres autour de la petite enfance** (diversifications alimentaires, développement du langage), **des soirées d'information** (ex : Réunion avec l'IRFA; Réunion pour formation SST), **des débats, des conférences** (ex : conférence sur le sommeil : « dormir seul ou avec son enfant »).

Cette année le spectacle de Noël en direction des assistantes maternelles et des enfants a eu lieu à la salle des fêtes de Bourguébus où plus de 70 personnes ont participé au spectacle « panda-koala » mis en scène par Nathalie et Sébastien de Floréveil.



Sortie à la Forêt de Grimbosq



Spectacle de Noël

Communauté Urbaine Caen la mer

Musique En Plaine

Un équipement novateur de Caen la mer

La mise en place du vivier des petits musiciens dans les classes du jardin et de l'éveil musical porte ses fruits cette année puisque qu'une très grande majorité d'enfants restent dans l'école et entreprennent leur 1^{ère} année d'apprentissage d'un instrument. En hausse, les effectifs de Musique En Plaine (MEP) comptent désormais 193 élèves.

Un fait marquant : l'ouverture générée par la nouvelle Communauté urbaine Caen la mer apporte à MEP une visibilité qui se traduit par des nombreuses demandes d'inscriptions et de renseignements concernant les cursus innovants.

Les cursus technique et production musicale sont désormais pleinement opérationnels. Ils s'épanouissent dans leur milieu naturel, depuis l'ouverture du nouveau bâtiment (janvier 2018). Et c'est du sur-mesure pour les activités déployées : Musiques Actuelles, techniques des arts du spectacle. Sans oublier le département communication visuelle, en structuration cette année qui accompagne pour sa part 6 ateliers.

Une nouveauté : atelier improvisation.

Le développement des actions de MEP prend tout son sens grâce à l'appui des réalisations menées avec les partenaires tels que le Cargö, le FAR, le théâtre de Caen... Ces partenariats sont les garants de la cohésion territoriale, aujourd'hui et pour le futur.

Notons que le bâtiment a été officiellement inauguré par Joël Bruneau, les responsables politiques et tous les acteurs ayant permis à ce projet de sortir de terre, le vendredi 30 mars 2018.

Franck Laurent

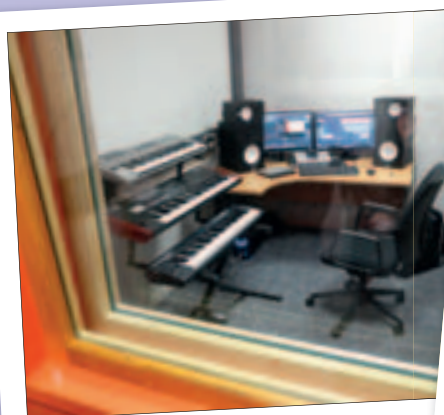
Responsable de la communication Musique en Plaine



Le 22 février dernier, les élus et le personnel administratif de la commune visitaient l'enceinte de cette nouvelle école ouverte en janvier.



Derrière une magnifique façade aux reflets cuivre, se cachent une architecture et des matériaux entièrement conçus pour la pratique musicale.



Un studio d'enregistrement « professionnel » a également trouvé place dans ce lieu.



Au cœur du bâtiment, une scène et un magnifique auditorium de près de 200 places entièrement amovibles.



surplombant la salle, une régie sons et lumières a été installée. Cette pièce est également dédiée à la formation technique de régisseurs.



Une nouvelle déchetterie

Horaires des déchèteries

Horaires susceptibles d'être modifiés : vérifier sur le site www.smictomdelabruyere.fr

• **Déchèterie des Aucrais**

tél. 02.31.23.59.12 :

- du lundi au vendredi : 9h-11h45 et 14h-16h45

- le samedi : 9h-11h45

• **Déchèterie de Saint-Martin de Fontenay**

tél. 02.31.23.84.63

MARS à OCTOBRE *

Lundi	10h - 12h	14h - 18h
Mardi	FERMÉ	
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Jeudi	10h - 12h	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h
Dimanche	FERMÉ	

NOVEMBRE à FEVRIER *

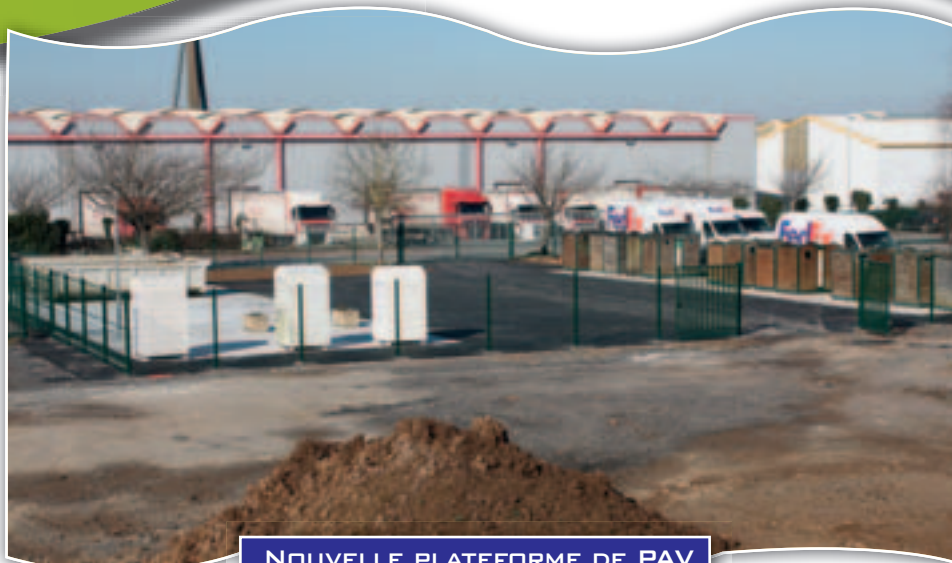
Lundi	10h - 12h	14h - 16h45
Mardi	FERMÉ	
Mercredi	10h - 12h	14h - 16h45
Jeudi	10h - 12h	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h - 16h45
Samedi	10h - 12h	13h30 - 16h45
Dimanche	FERMÉ	

Chiffres clés du SMICTOM pour l'année 2016.....

Nature des gisements	en Tonnes	%	Valorisation		Kg/an / hab
OMR*	4 092	25,2%	0	0%	152
Encombrants	2 703	16,6%	0	0%	100
Déchets verts	4 724	29,1%	4 724	100%	175
Collecte sélective	2 614	16,1%	2 389	91%	97
Gravats	1 395	8,6%	1 395	100%	52
Autres*	710	4,4%	623	88%	26
TOTAL	16 238	100%	9 131	56%	603

* Ordures Ménagères résiduelles

** 3E, ferrailles, cartons industriels, textiles, déchets dangereux, bois, amiante liée ...



NOUVELLE PLATEFORME DE PAV

Du mouvement sur les points d'apports volontaires de la commune

Depuis de nombreuses années, Soliers disposait de plusieurs endroits où étaient disposés les conteneurs de tri sélectif (près de la Salle Polyvalente, de la Salle Omnisports, de la Maison de Associations, la rue de la Clé des Champs et au Hammeau de Four). Cependant, ces dernières années, malgré des rappels dans les différents outils de communication de la commune, le « Solarien » et le « Soliers Infos », ou lors des réunions de Quartier, les dépôts sauvages ont perduré auprès de ces conteneurs occasionnant des travaux de nettoyage importants (40 000 € en 2016 pour l'ensemble du SMICTOM) et une gêne inacceptable pour les solariens riverains. Ceux-ci subissent également les bruits des dépôts tardifs qui perturbent la qualité de vie à laquelle chacun a droit.

Pour ces différentes raisons, la réflexion engagée en début 2017 (cf. le Solarien n° 28 de février 2017) et consistant à regrouper les conteneurs de tri sélectif dans 2 endroits sécurisés a été concrétisée : près de la Maison des Associations, et dans la zone des Bréholles. La décision de réaménager une plateforme adéquate près des locaux techniques, dans la rue des Bréholles, a permis de regrouper 4 à 5 conteneurs pour chaque catégorie de déchets (verre, emballages, journaux-magazines), ainsi que 2 conteneurs de vêtements, sans compter les bennes à déchets verts. Pour plus de confort, cette plateforme est recouverte d'un enrobé afin de faciliter les manœuvres des véhicules. Désormais, chaque site d'apports volontaires sera équipé en contenants de récupération appropriés et en nombre suffisant.

Concernant la sécurité et la prévention des dépôts sauvages, les 2 sites ne seront ouverts qu'à certains créneaux horaires du lundi au samedi inclus, à savoir :

- du 1^{er} novembre au 28 février, de 8h45 à 17h (le service des bennes est suspendu au mois de janvier)
- du 1^{er} mars au 31 octobre, 8h15 à 20h15.

Par ailleurs, pour renforcer ces mesures, une vidéosurveillance vient d'être mise en place en vue de prévenir tous débordements et, éventuellement, les sanctionner au besoin. Elle permettra, également, d'identifier les déposants non Solariens qui ne sont pas autorisés à accéder à ces points d'apport volontaire.

Dommage d'en arriver à de telles mesures...

Jean-Yves Guennoc
Conseiller délégué en charge du
Syndicat des Ordures Ménagères

Informations pratiques

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Mise en place par le SMICTOM, la collecte sélective est effective depuis le 5 Juillet 2013.

> La collecte des ordures ménagères en SACS TRANSPARENTS /

Cette collecte implique le tri des déchets ménagers à la source dans les foyers. Tout sac non conforme ne sera pas collecté et les raisons de son non-enlèvement apposées sur le sac. Il appartient au propriétaire du sac de le remettre en conformité.

Ce que je dois y mettre : tous les déchets non valorisables et non recyclables qui eux seront à déposer dans les sacs jaunes ou à déposer dans les PAV.

> La collecte sélective en SACS JAUNES /

Ce que je dois y mettre UNIQUEMENT : plastique - bouteilles et flaconnages plastiques (sont interdits les barquettes ou les sacs plastique) Cartonnettes (Pas de revues ou journaux) boîtes métalliques. Les SACS JAUNES sont collectés en porte-à-porte le VENDREDI une fois tous les 15 jours. Se référer au planning fourni par le Smictom et diffusé sur le Soliers Infos.

> Les POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES / 3 au total sur la commune

Maisons des Associations - Zone d'Activités des Bréholles - Hameau de Four

Les colonnes à emballages [signalétique JAUNE]

- Bouteilles et flaconnages plastique **UNIQUEMENT** • Boîtes, barquettes et bidons en métal
- Briques alimentaires et cartonnettes

Les colonnes à papiers [signalétique bleue]

- Journaux, feuille de papier, enveloppes • Magazines, revues et prospectus

Les colonnes à verre [signalétique verte]

- Bouteilles en verre (sans bouchon ni capsule) • Bocaux en verre • Pots en verre

> LE RAMASSAGE DES DÉCHETS

> La collecte des ordures ménagères en SACS TRANSPARENTS /
LE MARDI SEULEMENT

> La collecte des déchets recyclables en SACS JAUNES /
LE VENDREDI une fois tous les 15 jours (voir planning mensuel fourni sur le SOLIERS INFOS)

FIN DU SERVICE DES ENCOMBRANTS

Il est rappelé que le service de collecte des encombrants n'est plus assuré depuis 2014.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

2 bennes à déchets verts de 15 m³ seront désormais disponibles dans chacune des cours extérieures des 2 bâtiments communaux suivants :

- MAISON DES ASSOCIATIONS (ANCIEN LOCAL TECHNIQUE) allée Saint-Vigor
- ATELIERS TECHNIQUES COMMUNAUX de la Zone d'Activités des Bréholles

NB : Lorsque les bennes situées près de la Mairie sont pleines, il convient de vérifier que celles de la rue des Bréholles ne le sont pas. Celles-ci sont souvent moins utilisées que les premières. Il est rigoureusement interdit de déposer ses déchets verts à côté des bennes afin de préserver ce service très apprécié des Solariens.

Les horaires d'accès à ces 4 bennes, dont les deux sites font l'objet d'une surveillance régulière, sont définis comme suit :

- du 1^{er} novembre au 28 février : de 8h45 à 17h00, du lundi au samedi inclus (sauf le mois de janvier où le SMICTOM suspend le service des bennes) ;
- du 1^{er} mars au 31 octobre : de 8h15 à 20h15, du lundi au samedi inclus.

Le saviez-vous ?



• Trois collecteurs extérieurs de piles, accus, batteries usagés de petites tailles (appareils photo, caméscopes, portables etc...) sont à la disposition des habitants, ils sont situés Rue de Four, près de la pharmacie et rue des écoles, face au Centre ESPACES. Un nouveau collecteur a été installé à l'angle de la rue de Colombelles et la rue de la Clé des Champs.

• Des collecteurs de vêtements au profit d'associations caritatives sont répartis sur l'ensemble de la commune.

> Rue du Parc > Salle Omnisports

> Zone des Bréholles aux Ateliers Techniques

• Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) regroupent les déchets piquants et coupants issus de soins médicaux tels que les aiguilles, les seringues... Ils se collectent via les pharmacies.

LA RÉORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN 2013

a permis de collecter en porte-à-porte les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en sacs transparents et les matières recyclables (corps creux et cartons) en sacs jaunes. Cette simple modification, accompagnée d'une meilleure communication sur les pratiques de tri sélectif a amené, sur le territoire du SMICTOM, une diminution du volume des OMR de 6 162 T en 2012 à 4012 T en 2015 (- 35%), soit de 222 kg/hab/an à 149 kg/hab/an (- 33%), ce qui a permis de freiner la progression de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES ET BLANCS

Elle aura lieu comme d'habitude au mois d'avril (salle des Anciens) :

- les 3, 4 et 6 avril de 16h à 19h
- le samedi 7 avril de 9h à 12h

Pour ceux qui n'en auraient plus à leur disposition d'ici là, ou ceux qui n'ont pas pu se rendre à la distribution, il est possible de les récupérer au siège du SMICTOM, aux Aucrais à Gouvix, les jours d'ouverture.

CALENDRIER 2018 DES COLLECTES

LE NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES EST PUBLIÉ SUR LE SITE SMICTOMDELABRUYERE.FR.

PLUS D'INFOS / WWW.SMICTOMDELABRUYERE.FR



Soliers

... EN FÊTE ...

DIMANCHE 22 AVRIL 2018

6^e Solarienne

Course nature : 5 km & 10 km
9 h 30 • 12 h 30 : Gymnase de Soliers



5^e Carnaval

Thème : Les métiers
14 h • 18 h : Stade de foot



DÈS 10 H AU STADE
**GRANDE FERME
PÉDAGOGIQUE
À DÉCOUVRIR !**

**RESTAURATION
SUR PLACE**

